

PRIAY

Bulletin municipal 2024



ILS SONT NOS VITRINES
SERVICES, COMMERCES, RESTAURATION

Le mot du Maire

Chers habitants de Priay,

Que les années passent vite ! nous nous retrouvons pour la 4^{ème} fois dans ce bulletin.

Ces quatre années n'ont pas toujours été simples, dès le début du mandat nous avons été bousculés par la crise sanitaire, il fallait apprendre à vivre différemment. Tout cela a laissé des traces, encore maintenant.

Puis, à cette crise s'est rajoutée une crise économique, avec une inflation des prix galopante depuis l'été 2021 qui semble se stabiliser depuis la fin de l'année. Cette augmentation de prix sur les denrées alimentaires nous a contraint à augmenter de façon conséquente notre ticket cantine auprès des familles au 1^{er} septembre. Nous avons subi une augmentation de 42 % du prix de revient d'un repas ; notre restant à charge au niveau communal bondissant quant à lui à 59 000 euros sur l'année 2023. De part cette situation, nous évoquons maintenant la précarité alimentaire qui touche beaucoup trop de personnes dans notre Département.

Nous parlons également de crise climatique avec des épisodes désastreux dans certains départements de France. Pour l'instant, nous avons la chance d'être épargnés par un phénomène soudain. Nous souhaitons que cela perdure.

Ce contexte ne nous empêche pas de bâtir des projets, même si nous devons avoir une gestion des plus rigoureuses. Sachez qu'à chaque dépense que nous engageons, nous recherchons des aides financières lors du montage de dossier.

Depuis notre engagement en mai 2020, nous avons réalisé un certain nombre de projets plus ou moins conséquents (que vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune priay.eu sur la rétrospective mi-mandat, ou dans ce Bulletin Municipal).

Nous avons, en parallèle de ces projets, réussi à désendetter la commune en maîtrisant nos dépenses mais également en rediscutant de certains contrats, jamais négociés jusqu'à maintenant. Les économies réalisées sur certains postes nous permettent de les employer sur d'autres postes plus judicieux.

Sur 2024, comme je l'ai annoncé lors de mon discours à la traditionnelle cérémonie des vœux, nous allons travailler sur deux gros dossiers.

Le premier concerne la deuxième tranche de la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux usées de Bellegarde et le lancement de l'étude de faisabilité d'une nouvelle station d'épuration ou de l'extension de la station de Bellegarde. De grosses dépenses en perspective, comme je vous l'ai dit, mais indispensables si nous voulons continuer à urbaniser Bellegarde et les Carronnières. L'arrêté de prescription de la Préfecture de l'Ain nous l'interdit pour le moment.

Nous allons également lancer très rapidement une concertation sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR), imposée par la mise en œuvre de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelables. Nous reviendrons vers vous très rapidement pour vous donner de plus renseignements.

Le rôle d'un Maire n'est pas facile, certaines décisions ou prises de position sont difficiles à adopter et peu consensuelles, mais il faut avoir le courage de les assumer.

De trop nombreux maires ou adjoints ont démissionné depuis 2020, démontrant le mal-être des élus Et puis, être Maire d'une petite commune c'est être multi-casquettes, se professionnaliser sur plusieurs sujets très différents. Vous nous avez élu pour travailler et porter votre voix, et je continuerai encore d'être à votre écoute et de défendre vos intérêts.



Belle année 2024 à tous

Fabienne CHARMETANT

Maire de Priay

"Le monde est divisé en deux : ceux qui veulent être quelqu'un et ceux qui veulent réaliser quelque chose."

Dwight MORROW

Liste des commissions communales

Mandature 2020 à 2026

Nom Prénom	Vie économique et associative	Urbanisme	Patrimoine Communal	Affaires scolaires, Jeunesse, Cantine	Travaux	Environnement et Cadre de vie	Finances	Assainissement, Réseaux humides et Voierie	Communication	Commission Appel d' Offres
CHARMETANT Fabienne	Présidente de droit de toutes les commissions									
RODEMET Wilfried		Vice Prés.	X	Vice Prés.	X		X	X	X	Suppléant
MACRI-FALCONNET Bérénice		X	X		Vice Prés.	X		Vice Prés.		
TEYSSIER Eric	Vice Prés.	X	X		X			X		X
SEVE Frédérique	X			X		X			X	
LEVEQUE Olivier			Vice Prés.	X	X	Vice Prés.				
BALMON Jean-Claude		X	X				X		X	
BENNACER Salem						X		X		X
CANALE Wanda		X	X							Suppléant
DELANNE Jérôme		X	X				X			
DELOY Liliane										
FAVIER Michaël		X			X	X		X		
LANDES Géraldine	X			X					X	
SAVOYE Céline	X			X			X		Vice Prés.	
JANIN Daniel										
MOREL Marcelle										
THOME Yves										

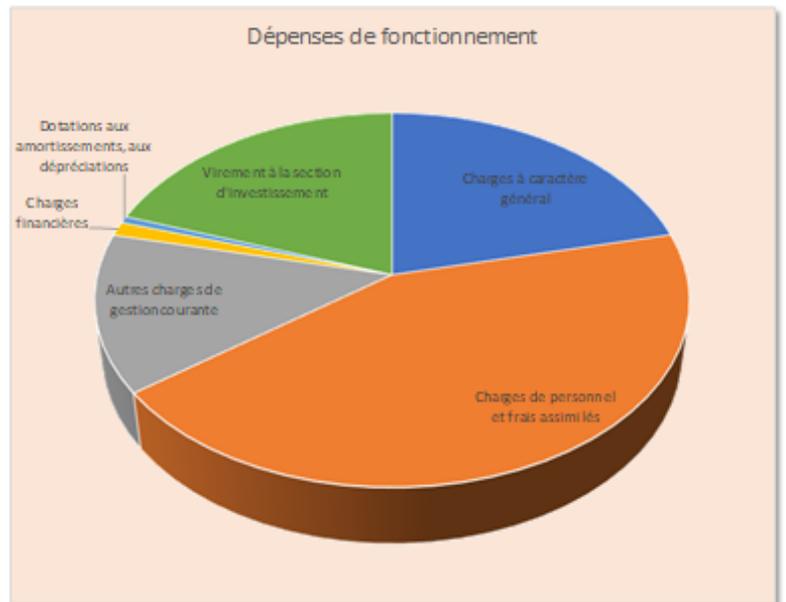
Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette

Commune de Priay - 2023

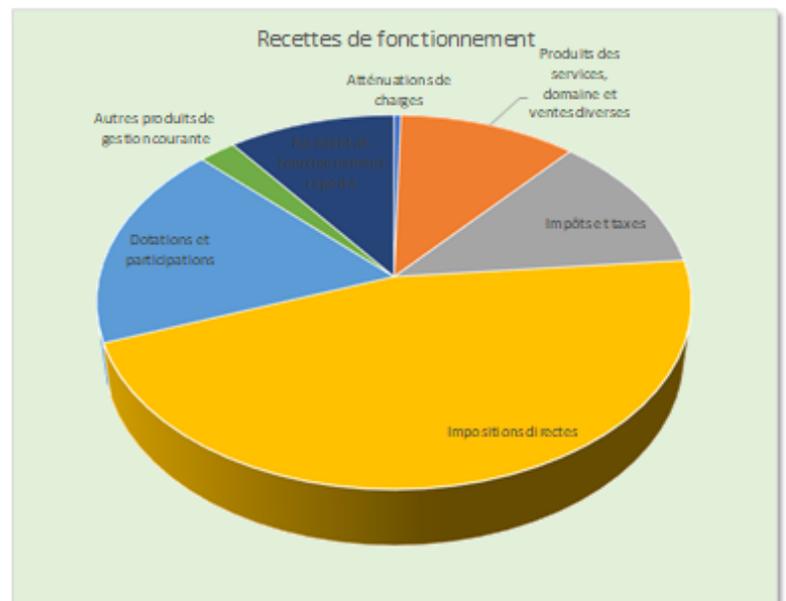
Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - Commune de PRIAY - 2023



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	246 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	500 900,00
65	Autres charges de gestion courante	157 358,40
66	Charges financières	13 900,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations	6 697,00
023	Virement à la section d'investissement	226 079,49
	TOTAL DEPENSES	1 151 234,89



Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	4 900,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	126 800,00
73	Impôts et taxes	139 598,00
731	Impositions directes	527 627,00
74	Dotations et participations	206 589,00
75	Autres produits de gestion courante	26 600,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	119 120,89
	TOTAL RECETTES	1 151 234,89



Focus sur la petite enfance

Cantine	
Salaires + charges	83 611,89 €
Electricité	2 760 €
Eau	524,52 €
Fioul	4 500 €
Prestataire cantine	54 537,57 €
Divers fournitures	2 833,64 €
Travaux (isolation, ...)	2 000 €
Vente de repas aux familles	-91 435,70 €
SOUS TOTAL CANTINE	59 331,92 €
Par repas (base 19 440 repas/an)	3,05 €
Par demi-pensionnaire (base 135 enfants)	439,50 €
Ecole	
Salaires + charges	97 599,44€
Electricité	5 750 €
Eau	1 302,99 €
Fioul	9 000 €
Fournitures (ainsi que télécom)	12 068,21 €
Travaux (isolation)	9 000 €
SOUS TOTAL ECOLE	134 720,64 €
TOTAL GENERAL	194 052,56 €
Par élève (base 200)	970,26 €
Par habitant de la commune (base 1800)	107,81 €

C'est le reste à charge annuel de la cantine pour la commune

C'est le restant à charge par repas pour la commune

Non compris charges de maintenance, heures du secrétariat, petits travaux et heures des agents techniques, achats de menues fournitures informatiques diverses...

Cela représente 17.5 % du budget total de la commune

Pour info : 910€/élève sur communes de strate 3500h/10 000h

Investissement	
Modulaires	26 738 €
Par élève (base 200)	133,69 €
Par habitant de la commune (base 1800)	14,85 €

RETROSPECTIVE A MI-MANDAT

Cela fait trois ans que nous officions à la Mairie. Il est temps de faire un bilan de notre action. Malgré des débuts compliqués par le COVID, suivi par de très fortes tensions sur les prix de l'énergie et un contexte inflationniste, nous avons réussi à faire avancer la commune dans le bon sens. Avec toujours cet objectif : rendre votre quotidien meilleur tout en maîtrisant les dépenses publiques et en limitant le recours à l'impôt. Cela a été rendu possible par la recherche constante des subventions pour chaque projet et la force de travail physique ou intellectuelle des élus. Au bout de trois ans, malgré un des taux d'imposition parmi les plus faibles des communes de population équivalente, nous avons réussi le double pari de réduire la dette de 30 % et d'investir dans certains projets d'envergure.

En voici une liste non exhaustive :

Le conseiller numérique est là pour réduire la fracture numérique et rendre accessible les outils digitaux et informatiques auprès des habitants qui en ont le plus besoin.

La mairie de Priay a accepté et signé la convention de mise à disposition, car cela permet à certains Priaysiens, surtout vis-à-vis de ceux qui en ont le plus besoin de découvrir les outils et d'améliorer leurs connaissances. Depuis lors, Mme Bencivengo, conseillère numérique, propose tous 15 jours et ce, le lundi après-midi des ateliers d'initiation aux outils numériques dans la salle du conseil de la mairie.

Cette convention a été renouvelée en octobre 2023, pour un montant de 625 € par an, car nous croyons en l'utilité de ce dispositif pour nos seniors.



«Opération soutenue par l'Etat, dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services»

Aménagement du parking de l'ex-Mère Bourgeois



Après plusieurs années d'un feuillettement à rebondissement, l'ex-restaurant de la Mère Bourgeois a été finalement transformé en aire de stationnement au centre village, mettant ainsi un terme à une histoire dont les glorieux débuts dans les années folles ont hélas été occultés par la menace de ruine du bâtiment dans les années 2010.

Ces places supplémentaires sont une bouffée d'oxygène pour nos commerces, car conformément à l'adage « no parking no business », le manque de capacités en stationnement du centre Bourg commençait à devenir problématique.

Pose d'une borne d'accès rue de la Rivière

L'été, l'affluence des estivants extérieurs à la commune posait de véritables problèmes aux riverains de la rue de la Rivière (incivilités, agressions, stationnement sauvage).

Une de nos promesses de campagne était de sécuriser l'accès à cette rue pour que les riverains retrouvent la quiétude de leur rue. Promesse tenue, avec la pose d'une borne escamotable dont l'accès est limité aux seuls riverains et ayants droits.

Pour un investissement de 14 000 € HT subventionné en partie, le bénéfice a été triple avec une forte limitation de la vitesse dans la rue de la Rivière (spécifiquement aux heures d'accès à l'école), une limitation de la fréquentation de la rivière en été par des estivants indésirables et une tranquillité retrouvée dans la partie basse de la rue.

Mise en place de caméras de vidéoprotection

C'était une promesse de notre campagne électorale. La commune s'est dotée en 2022 d'un réseau de caméras de vidéoprotection.

Cet outil est devenu indispensable pour les forces de l'ordre du secteur, et a aidé déjà à la résolution d'affaires diverses.

Ce réseau nous aide également à pointer nos lacunes en matière de protection de certains biens (tels que les locaux du stade de foot), pour pouvoir travailler à leur suppression.

Certains comportements inciviques sont également en diminution, selon la logique inverse du « pas vu, pas pris... ».



Rénovation et rafraîchissement des bâtiments scolaires



Chaque année, les agents techniques de la mairie rafraîchissent une salle de classe de l'école. Ils effectuent aussi des travaux de rénovation ou d'amélioration au gré des besoins définis avec les enseignants. Mais notre école a aussi besoin de rénovation en profondeur pour améliorer ses performances énergétiques. Les finances de la commune ne permettent pour l'instant pas une rénovation simultanée de l'ensemble du bâtiment, mais grâce à un effort budgétaire sur le budget 2022, la mairie a réussi à financer la rénovation de la salle de sieste de l'école, pour un montant total de 9 000 €.

Isolation des combles du bâtiment du réfectoire et de la salle des fêtes

Une isolation des combles de ces deux bâtiments a été menée dans une optique d'économie du chauffage (assuré par une chaudière fioul, donc soumis à d'importantes variations du prix de l'énergie) pour un montant total de 7 473 €, subventionné à hauteur de 50 %.



Equipe informatique de l'école : Label école numérique et renouvellement du parc



En 2020, l'Etat lançait un appel à projet « Label école numérique ». Nous y avons vu une formidable opportunité pour renouveler et améliorer le matériel informatique et numérique de l'école, en bénéficiant d'une prise en charge de l'Etat. Grâce à un travail mené en collaboration avec les enseignants pour déterminer avec précision leurs besoins, la Mairie a pu présenter un dossier solide qui a été retenu.

C'est ainsi, entre autres matériels, 8 tablettes, 3 PC portables, 3 PC fixes, un point d'accès Wifi... que nous avons pu livrer en 2021 à l'école pour un montant total de 15 000€ (pris en charge à hauteur de 7 000 € par l'Education Nationale).

Cependant, le parc informatique d'un établissement scolaire a besoin d'être régulièrement renouvelé. Aussi, lorsque l'entreprise Styl'Monde a proposé en mars 2023 de nous fournir gracieusement un lot de 10 PC fixes récents nous n'avons pas hésité. Pour un investissement minime (câbles, souris...) l'école a ainsi pu bénéficier d'un rajeunissement de son parc. Nous les remercions pour ce don !

Eclairage public : l'extinction mise en place depuis novembre !

C'est fait ! Depuis plusieurs années, le sujet de l'extinction nocturne de l'éclairage public devenait de plus en plus d'actualité. Devant les multiples avantages (protection de la biodiversité nocturne, économies d'énergie...), la Mairie a lancé une consultation début 2023. Les Priaysiens qui se sont exprimés ont voté très largement en faveur de l'extinction. La décision a été prise en conseil municipal le 26 septembre de lancer les travaux de rénovation de nos armoires électriques d'éclairage, et de valider la coupure de l'éclairage public de 23h00 à 06h00.

Il y aura des exceptions pour les jours de manifestations comme la Fête de la Musique, la vogue du 15 août... Nous reviendrons très prochainement vers les Priaysiens pour avoir leur avis sur la mesure.



Mise en séparatif du réseau des eaux usées de Bellegarde



La collecte des eaux usées de Bellegarde et des Carronnières souffre d'un problème qui entraîne la surcharge hydraulique de la station d'épuration. Trop d'eaux pluviales et aussi de drainage des terrains se jettent dans la station, et amoindrissent son efficacité.

Une première phase avait été signée sur la fin du mandat précédent, et la tranche des travaux avaient démarré en Août 2020. Les élus ont été présents sur le terrain pour suivre le chantier, et les travaux ont été réceptionnés en mai 2021.

La suite est en cours d'études avant de lancer les prochains travaux courant 2024.

Remplacement de l'ancien panneau d'affichage numérique

L'ancien panneau d'affichage était obsolète et commençait à coûter cher en maintenance et en hébergement (plus de 2 200 € à l'année), malgré d'âpres négociations par Mme le Maire. Un nouveau panneau a été commandé chez ADM01, pour un tarif de 4 500 € et une maintenance annuelle de 300 €.

Non seulement le panneau représente une avancée par rapport à l'ancien (écran couleur), mais en plus il est bien moins coûteux que ce soit à l'utilisation ou pour sa maintenance. Cet achat n'est pas une futilité, mais bien une façon de rendre un service aux habitants de la commune et aux associations tout en optimisant les coûts pour la mairie.



Renforcement du réseau de distribution d'eau potable



Priay fait partie du Syndicat des Eaux de Villette Priay, un syndicat qui regroupe nos deux communes. La présidence est assurée par M. Le Maire de Villette, et la vice-présidence par le 1^{er} Adjoint de Priay. Régulièrement, le syndicat fait effectuer des travaux de renforcement et de renouvellement de notre réseau d'eau potable, pour améliorer son efficacité et diminuer les fuites. Entre 2020 et 2023, les réseaux ont été renouvelés aux Barrières, à la Blanchère et au Dargy. Les travaux sur la route de Genève vers Bellegarde sont actuellement en cours. L'élargissement du Syndicat aux communes de Chalamont, Château-Gaillard et Saint Maurice de Remens, effectif en 2024, va quant à lui sécuriser la ressource en eau potable de la commune par la mise en commun du point de captage de Chatillon la Palud.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La Municipalité a entamé en 2018 la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Véritable colonne vertébrale du développement communal, le PLU définit ce que sera le visage de notre village pour les dix prochaines années.

Ce projet a maintes fois été contrarié. Le COVID et l'injonction de la Police de l'Eau concernant la Station d'Épuration de Bellegarde ont été les deux événements majeurs qui ont conduit à l'arrêt brutal de l'urbanisation.

Régulièrement se rajoutent à cela des évolutions réglementaires, de plus en plus souvent, nécessitant des apports mineurs au projet.



Autorité environnementale

La Mairie manœuvre au mieux dans ce maquis législatif, mais la marge est étroite. En effet, les premiers effets du « Zéro Artificialisation Nette » ont une conséquence très concrète lorsqu'il s'agit de déterminer quelles seront les zones constructibles de la commune. Nous sommes soumis à plusieurs cadres, au premier plan duquel le Schéma de Cohésion et d'Orientation Territoriale du Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain (SCOT-BUCOPA).

Ces deux objectifs conjoints nous contraignent à limiter les zones constructibles sur la commune, sous peine de rejet pur et simple de notre projet de PLU lorsqu'il sera soumis à l'approbation des organismes de l'Etat.

Le PLU en est à son point final. L'enquête publique, menée par un commissaire enquêteur indépendant, aura lieu courant 2024. Tous les propriétaires et résidents de la commune pourront le solliciter s'ils ont des requêtes concernant leur bien immobilier ou foncier, ou même plus largement sur le PLU en lui-même.



FICHE 2 PRESENTATION DES RISQUES ET DES VULNERABILITES LOCALES

Les risques dans ma commune

<div style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">NATURELS</div> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> AVALANCHE <input type="checkbox"/> FEU DE FORÊTS <input checked="" type="checkbox"/> INONDATION <input checked="" type="checkbox"/> MOUVEMENT DE TERRAIN <input checked="" type="checkbox"/> SEISME* 	<div style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">ALEAS CLIMATIQUES</div> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> VIGILANCE METEO <input checked="" type="checkbox"/> GRAND FROID ET CANICULE <input checked="" type="checkbox"/> NEIGE-VERGLAS <input checked="" type="checkbox"/> ORAGES <input checked="" type="checkbox"/> PLUIE-INONDATION <input checked="" type="checkbox"/> VENT VIOLENT
<div style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">TECHNOLOGIQUES</div> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> INDUSTRIEL <input checked="" type="checkbox"/> NUCLEAIRE <input checked="" type="checkbox"/> HORS PPI <input checked="" type="checkbox"/> RUPTURE DE BARRAGE <input checked="" type="checkbox"/> TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES* 	<div style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">SANITAIRES</div> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> EPIZOOTIE <input checked="" type="checkbox"/> PANDEMIE *

*coché d'office car toutes les communes du département sont concernées par ces risques

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est, en France, un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

La commune de Priay devait se doter d'un PCS depuis bien avant 2020. La rédaction a été réalisée courant 2021, grâce au travail de fond d'un groupe d'élus pendant quelques mois. Le plan a été ensuite validé par la Préfecture en 2022.

Il est consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie.

Participation à la concertation sur l'élaboration du nouveau Plan de Prévention des Risques (Secteur de Druillat à Villieu)

Le Plan de Prévention des Risques auquel était soumis la commune date de 2003. Depuis, les risques ont évolué, notre connaissance du sujet s'est affinée et les techniques d'élaboration des cartographies des risques se sont grandement perfectionnées.

La Direction Départementale des Territoires de l'Ain a lancé l'étude d'un nouveau PPR. La Mairie a été associée à la démarche, et a participé aux consultations pour l'élaboration du nouveau document, à travers de nombreux échanges, et des réunions y compris publiques.

Il en est pour l'instant à l'état de « porter à connaissance », et est disponible sur le site de la Préfecture de l'Ain.

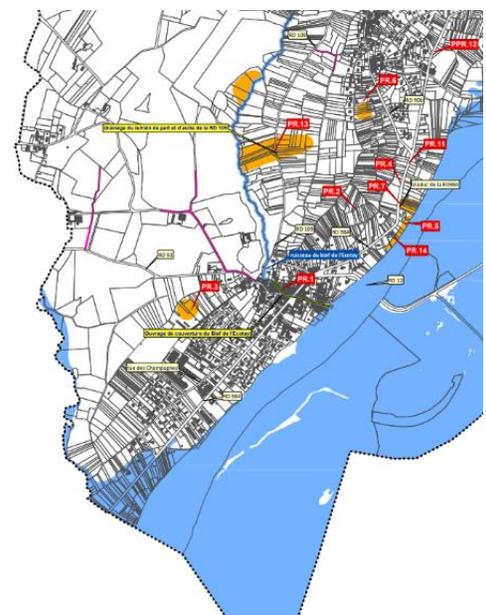
ÉTUDE DES ALÉAS MOUVEMENTS DE TERRAIN, DÉBOREMENTS DES RUISSEAUX DE LA CÔTIÈRE, RUISSELLEMENTS DE VERSANT ET REMONTÉES DE NAPPE.

TERRITOIRES DES COMMUNES DE LA CÔTIÈRE DE LA RIVIÈRE AIN

CARTE DES PHÉNOMÈNES HISTORIQUES
Commune de Priay

Légende :

- Glissements de terrain
- Axes de ravinements et ruissellements
- Crues torrentielles
- Champ d'inondation des cours d'eau de plaine
- Ouvrages
- Localisation des phénomènes historiques (numérotation : voir rapport)
- Etang et lagunage
- Limite communale



<https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-majeurs-naturels-et-technologiques/4.-Plans-de-Prevention-des-Risques-dans-l-Ain-PPR/Plans-de-Prevention-des-risques-naturels/Priay-PPR-inondations-et-mouvements-de-terrain-approuve-le-20-mars-2003>

Rédaction du Document Unique (DU)

Le vrai nom de ce document est Document Unique d'Exposition des Risques Professionnels.

Tout employeur est tenu de réaliser une évaluation des risques professionnels. Le résultat de cette évaluation, associé au plan d'actions, est transcrit dans un document de synthèse, appelé « document unique ». Le document unique n'est pas figé, il est mis à jour à minima une fois par an. La mairie, qui est une collectivité employant des salariés, se devait d'être en conformité sur ce sujet. Il a été rédigé courant 2023, et est un véritable outil dans la prévention des risques liés aux activités de tous les agents de la commune.

Amélioration des conditions de travail des agents

Cependant, nous n'avons pas attendu la rédaction de ce document pour améliorer les conditions de travail de nos salariés. Parce que c'est aussi plus d'efficacité dans leur travail, moins de risques à terme, d'accidents et aussi un impact environnemental moindre.

Quelques exemples :

- Achat d'un désherbeur thermique à air pulsé (Ripagreen) pour éliminer les mauvaises herbes. C'est une solution plus écologique que les pesticides, mais beaucoup moins contraignante que l'arrachage manuel.
- Achat d'un échafaudage portatif pour les travaux en hauteur de nos agents techniques, en lieu et place d'échelles ou de systèmes plus ou moins improvisés.
- Achat d'une autolaveuse pour les agents de ménage. Cela rend le nettoyage de grandes surfaces au sol plus rapide et moins pénible physiquement.

Formation artificiers élus pour économies sur feux d'artifice



Parce que la bonne marche de la Mairie, mais aussi les économies que nous réalisons passent aussi beaucoup par l'équipe d'élus.

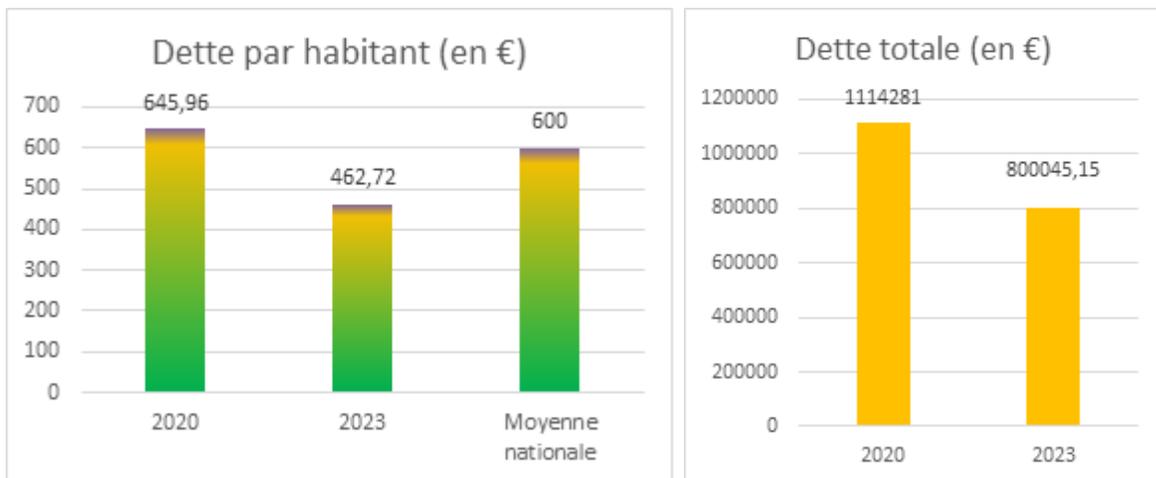
Deux élus ont été suivre en 2022 une formation d'une semaine pour être artificier.

A noter que cette formation a été payée par eux-mêmes. L'intérêt est évidemment de réaliser un gain de 60 % par feu d'artifice tiré, car seul l'achat du matériel et des fusées reste nécessaire.

Par contre, cela impose à nos élus de longues heures de préparation, sécurisation, surveillance et nettoyage du pas de tir en amont et en aval de la manifestation.

Nos concitoyens y sont gagnants, car nous pouvons désormais tirer deux feux d'artifices par an au lieu d'un. C'est la récompense de ces heures de bénévolat assumées par ces élus.

Désendettement de la commune, maîtrise des budgets



Lors de la prise de fonction de la mandature, l'endettement par habitant s'élevait à 645,96 € soit un montant total de 1 114 281€.

En 2023, l'effort de désendettement conduit par Mme le Maire a réduit de quasi 30 % ce montant. Il est de 800 045 € soit 462,72 € par habitant. L'assainissement des finances mené aujourd'hui nous donnera la possibilité de mener des investissements importants demain pour le bien être des habitants.

Par ailleurs, le fonds de roulement de la commune, très largement entamé suite aux travaux de la rue de l'Eglise, a été reconsolidé pendant ces trois ans.

Rendez-vous sur les trois prochaines années, pour d'autres projets

Carte Nationale d'Identité / Passeport



La demande de Carte Nationale d'Identité doit être effectuée sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Il sera ensuite nécessaire de prendre rendez-vous dans une des mairies équipées d'un dispositif de recueil pour la finalisation de votre dossier de demandes

Liste des communes à proximité équipées d'un dispositif de recueil : Pont d'Ain, Poncin, Ambérieu-en-Bugey, Meximieux, Lagnieu, Péronnas, Viriat, Villars les Dombes

ELECTIONS

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées au choix :

- Par internet en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr ;
- En se rendant en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

PACS ET MARIAGE

La conclusion d'un PACS peut se faire chez un notaire mais également en Mairie. Comme pour le mariage, contactez le secrétariat de Mairie afin de constituer un dossier.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Rendez-vous dans votre France services

8 rue Louise de Savoie 01160 Pont d'Ain
04 37 63 24 95

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Trouvez votre France services sur : france-services.gouv.fr

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RECENSEMENT ET COMPROMIS AU 1608

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc



LE BRUIT

Pour l'utilisation du matériel de jardinage et de bricolage, se référer aux horaires de l'arrêté préfectoral :

Les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h



TAILLE DE HAIES

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres et vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route sans autorisation s'expose à une amende (art 116-2 du Code de la Voirie Routière).

Dans ce cas, le Maire peut également faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée des plantations sur la voie publique. Les frais seront alors exclus à la charge des propriétaires négligents (art L2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Autorisations de travaux – Urbanisme

Tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de créer ou d'agrandir une ouverture ainsi que l'édification d'une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Vous pouvez vous renseigner auprès du service urbanisme de la Mairie via le formulaire en ligne sur le site internet de la Commune ou à disposition au secrétariat de Mairie.

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous le mercredi matin.

Pour toute demande d'information, contactez le service à l'adresse : urbanisme@priay.com

Le service urbanisme est fermé le samedi matin. Vous avez la possibilité de déposer vos dossiers, le réceptionné vous sera retourné par mail.



Propreté – obligation des riverains

- En cas de neige ou de verglas, les habitants des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. Les habitations qui ont un toit versant sur la voie publique doivent être équipées de dispositifs adaptés pour éviter la chute de neige ou de glace.
- Les riverains doivent débayer le trottoir adjacent au bien dont ils ont l'usage. Cela implique notamment de ramasser les feuilles mortes et humides afin d'assurer la sécurité des piétons.
- Les parcelles non bâties ne doivent pas être laissées en friche. Les propriétaires ont l'obligation de dégager les terrains des ronces, herbes folles, buissons, etc...
- Identifier vos boîtes aux lettres avec votre nom et votre numéro de logement

Le Relais et Tremplin

Conteneur de Point d'Apport Volontaire (parking Chemin du Boudre)

Ce conteneur sert à récupérer les textiles (habits, linges de maison, chaussures...) en état ou abîmés mais non souillés, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...).

Les plus beaux des articles collectés sont vendus à petit prix dans les boutiques Ding Fring pour les personnes défavorisées. Boutique Ding Fring la plus proche, se renseigner sur www.lerelais.org.

Le reste est broyé pour en faire de l'isolation pour l'habitat en panneau, rouleau, vac à souffler...Metisse, gamme d'isolation thermique et acoustique non irritante, certifiée ACERMI (échantillon disponible en mairie), renseignement sur www.isolantmetisse.com ou par mail metisse@lerelais.org ou par téléphone 03 21 69 40 77.

DROIT DE PLACE

Stationnement divers et/ou emplacement pour animations ou vente : 50 €

Tarifs des Locations des Salles

Pour la location, se renseigner en mairie

Le contrat doit être signé au minimum 15 jours avant la date de location

SALLE DES FÊTES

HABITANTS DE PRIAY	
Location	400 €
Forfait chauffage (du 01/10 au 30/04)	110 €
Forfait location de vaisselle	50 €
Caution	500 €
Forfait ménage (sous conditions- se renseigner à l'accueil)	80 €
En cas de salle non ou mal nettoyée, une pénalité de 150 € sera appliquée	

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Location	Gratuité
Forfait chauffage (du 01/10 au 30/04)	110 €
Forfait location de vaisselle	50 €
Forfait ménage (sous conditions- se renseigner à l'accueil)	80 €
Caution	500 €
En cas de salle non ou mal nettoyée, une pénalité de 150 € sera appliquée	

HABITANTS COMMUNES EXTERIEURES	
Location	600 €
Forfait chauffage (du 01/10 au 30/04)	110 €
Forfait location de vaisselle	50 €
Caution	500 €
Forfait ménage (sous conditions- se renseigner à l'accueil)	80 €
En cas de salle non ou mal nettoyée, une pénalité de 150 € sera appliquée	

SALLE DE LA RIVIÈRE

HABITANTS DE PRIAY ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	
Location (1 journée)	80 €
Forfait chauffage	70 € le week-end – 35 € la journée
Caution	200 €
En cas de salle non ou mal nettoyée, une pénalité de 150 € sera appliquée	



TARIFS CIMETIERE

Concession simple :

15 ans	180 €
30 ans	360 €

Concession double :

15 ans	360 €
30 ans	720 €

Concession pour les cases du columbarium :

5 ans	200 €
10 ans	400 €
15 ans	600 €
30 ans	900 €

VIE COMMUNALE



La Mairie de Priay propose un service d'agence postale communale.

Les horaires d'accueil du public sont les mêmes que pour la Mairie :

le mardi, mercredi, jeudi et samedi matin de 8h30 à 11h30 ou le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 (nouveau !).

Vous pouvez acheter des timbres, des enveloppes « prêt-à-poster » et des emballages pour vos colis.

Il vous est également possible de déposer vos lettres et colis (colissimo uniquement) et de retirer vos instances (lettre recommandée, colis). Pour les clients de la Banque Postale, un service financier vous permet d'effectuer des retraits d'espèces.

Liste assistantes maternelles

Afin d'obtenir la liste des assistantes maternelles de la commune, vous pouvez prendre contact avec le Relais Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance

Pour les parents et futurs parents...

Le relais :

- vous informe sur les différents modes d'accueil du jeune enfant et les possibilités du territoire (transmission des listes à jour, étude du mode d'accueil le plus adapté)
- vous accompagne dans la relation parents-employeurs : contrats de travail, aides financières, déclarations Paj Emploi, etc.
- vous écoute et vous oriente en cas de question autour de votre enfant

Pour les assistantes maternelles et gardes à domicile...

Le relais :

- vous informe sur les modalités d'agrément, accompagne dans les démarches avec les parents-employeurs et échange autour des pratiques professionnelles
- il recense et met en relation les parents en recherche d'un mode d'accueil avec les professionnels du territoire
- il organise des conférences et coordonne des sessions de formation.

Et pour les enfants...

Accueil des enfants de deux mois et demi à six ans, sous la responsabilité de leurs assistantes maternelles ou garde à domicile pour des temps d'éveil et/ou de matricité. A raison de trois matinées par semaine, les enfants peuvent alors se familiariser avec la collectivité.

Venez nous rencontrer ou contactez-nous :

Accueil sur rendez-vous dans les locaux de la communauté de communes :
Place de l'hôtel de Ville - 01640 Jujurieux
ou au bureau du RPE : 5 Rue Louise de Savoie - 01160 PONT D'AIN

Coordonnées de la responsable : Emilie JACQUET / 06 40 15 09 27 / rpe@ain-cerdon.fr

Les lieux d'animation :

- Salle périscolaire Au pays des sa'mi- Allée des érables- 01640 ST JEAN LE VIEUX
- Deuxième étage du pôle enfance - 5 rue Louise de Savoie - 01 160 PONT D'AIN
- Multi accueil Fabulette - Rue de la Verchère - 0150 PONCIN

Service gratuit, à destination des habitants de la communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon

Localisation et horaires d'ouverture des déchèteries

		Été De la 3 ^{ème} semaine de juin à la 2 ^{ème} semaine de septembre	Hiver De la 3 ^{ème} semaine de septembre à la 2 ^{ème} semaine de juin
Jujurieux	Zone artisanale du Grand Champ	Du mardi au samedi 07h00 - 12h00	Du mardi au samedi 8h45 – 12h / 13h45 – 17h30
Poncin	Zone artisanale Sous la Côte (derrière la caserne des pompiers)		

Conditions d'accès

Présentation obligatoire d'une carte d'accès, délivrée gratuitement par la communauté de communes sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un formulaire de demande (formulaire disponible sur le site internet de la communauté de communes ou à l'accueil de la mairie.)

Particuliers : accès gratuit.

Professionnels : accès payant : 15 € par passage, limité à 3 m³.

Possibilité d'un forfait « carton » à 20 €/mois. Apport interdit des déchets toxiques

Permanence des sacs jaunes

Comme chaque année, les sacs jaunes seront distribués lors des deux permanences de l'année :

- Le vendredi 5 avril de 15h30 à 19h00 et samedi 6 avril 2024 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 4 octobre de 15h30 à 19h00 et samedi 5 octobre 2024 de 9h00 à 12h00

Colonnes de tri pour le verre

Sept colonnes sont à votre disposition sur la commune. Celles-ci se trouvent sur différents points de la commune :

- Parking avant camping RD5
- Chemin du Boudre
- Jeux de boules
- Bellegarde, route des Carrons
- Les Carronières, chemin des Verchères

Transport scolaire, une alternative écologique sur la commune



Le saviez-vous ? Il est possible sur la commune de bénéficier d'un service de ramassage scolaire, offert par la Région. Néanmoins, la région ne prend en charge que le coût pour les enfants habitant à une certaine distance de l'école. En dessous, le coût est théoriquement supporté par le bénéficiaire. La mairie le prend à sa charge mais demande une participation d'environ 10% aux parents.

Si vous habitez le Bourg, Bellegarde ou le Biez, le coût annuel est de :

- 31 € pour un enfant,
- 35 € pour deux enfants,
- 38 € pour trois enfants.

A reverser directement à la commune. Pour information, pour 2021 le montant versé par la commune à la région est de 3500 €, pour un montant récolté auprès des parents de 350 €. Si vous habitez plus loin, le coût est intégralement supporté par la Région.

Les inscriptions se passent ici : https://transportscolaire.ain.auvergnerhonealpes.fr/craura_01/usager/index.php/

Jours autres que le mercredi

ALLER	
Heure	Point d'arrêt
08:05	PRIAY - Blanchère
08:10	PRIAY - Carronières - Rte Chalamont
08:14	PRIAY - Carronières
08:17	PRIAY - La Grobe
08:18	PRIAY - Le Biez
08:20	PRIAY - Bellegarde
08:22	PRIAY – Carref. Bellegarde/Varambon
08:25	PRIAY - Ecole Bernard

RETOUR	
Heure	Point d'arrêt
15:40	PRIAY - Ecole Bernard
15:45	PRIAY - Montée de Bellegarde
15:53	PRIAY - Bellegarde
15:55	PRIAY - Le Biez
16:00	PRIAY - La Grobe
16:02	PRIAY - Carronières
16:03	PRIAY - Carronières Rte Chalamont
16:05	PRIAY - Blanchère

Mercredi

ALLER	
Heure	Point d'arrêt
07:55	PRIAY - Blanchère
08:00	PRIAY - Carronières - Rte Chalamont
08:04	PRIAY - Carronières
08:07	PRIAY - La Grobe
08:08	PRIAY - Le Biez
08:10	PRIAY - Bellegarde
08:12	PRIAY – Carref. Bellegarde/Varambon
08:15	PRIAY - Ecole Bernard

RETOUR	
Heure	Point d'arrêt
11:25	PRIAY - Ecole Bernard
11:31	PRIAY - Montée de Bellegarde
11:38	PRIAY - Bellegarde
11:40	PRIAY - Le Biez
11:45	PRIAY - La Grobe
11:47	PRIAY - Carronières
11:48	PRIAY - Carronières Rte Chalamont
11:50	PRIAY - Blanchère

Année 2023 à l'École de Priay

Rentrée 2023 : 202 enfants sont scolarisés dans 8 classes, l'équipe pédagogique se compose de 9 enseignants, 3 ATSEM, 2 AESH (accompagnement d'élèves en situation de handicap) et 1 service civique. Mme Marty, enseignante, a quitté l'école après 20 ans en classe maternelle ainsi que Mme Moissonnier, ATSEM.

Arrivée de Mme Michel et Mme Nguyen, enseignantes et de Mme Pavési, ATSEM.

Plusieurs projets menés cette année :

« Education et sensibilisation à la santé par l'alimentation » :

Dans le cadre du PEDT avec des sorties sur ce thème (à la ferme) et la poursuite du travail sur les légumes de saison et les circuits courts en lien avec le maraîcher de « Petit pois carotte ».

Des carrés potagers fabriqués par l'atelier d'insertion de la communauté de commune ont été installés dans les cours de récréation et végétalisés.

Le tri des déchets et le compostage sera un axe travaillé cette année.

Class'échecs :

Bardhyl Bislimi professeur d'échec est intervenu auprès des élèves de CP jusqu'au CM2, un tournoi inter écoles a eu lieu en novembre, l'école ayant le label class'échecs une dizaine d'élève va participer au championnat départemental à Leyment.

L'école a obtenu le label génération 2024, plusieurs rencontres et activités sportives sont programmées dont le « World Daily Mile Day » en avril entre l'école et la résidence Monal.

Les élèves de la classe de CE2 ont passé le permis piéton et les diplômes ont été remis en présence de Mme CHARMETANT.



Plusieurs classes ont participé cette année au projet intergénérationnel lors de présentation de chants, d'ateliers cuisines, jeux mathématiques, ateliers de motricité fine et l'interview de Mr Meyer par les élèves de CM2.



Renseignements utiles

MAIRIE <i>Permanences le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 8h30 à 11h30, le vendredi de 14h à 16h30</i>	04.74.35.67.25
Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays de Cerdon	04.74.37.13.32
GENDARMERIE Pont-d'Ain 9, Rue Philibert Le Beau	17 ou 04.74.39.10.55
POMPIERS	18
SANTE	
Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard à Ambérieu en Bugey	15
Centre anti-poisons Lyon	04.72.11.69.11
Docteur DUPLESSY Lilie - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.35.46.16
<i>Mardi 9h-12h, 15h-18h ; Jeudi 9h-12h, 15h-18h ; Vendredi et Samedi 9h-12h. Sur RDV exclusivement</i>	
Docteur RIGOLLET Charlène - 332 Grande Rue de la Côtière	06.10.15.28.55
<i>Lundi, Mardi, Jeudi 9h-12h 14h-18h ; Mercredi 9h-13h. Sur RDV exclusivement</i>	
Docteur TANGUY Gaëlle - 332 Grande Rue de la Côtière	06.75.13.06.51
<i>Lundi, Mercredi et Vendredi :09h00 – 12h00 et 14h00- 18h00</i>	
Pharmacie : Emilie BOZON - 332 Grande Rue de la Côtière – pharmaciedepriay@free.fr	04.74.35.60.19
<i>Du lundi au vendredi 9h-12h 14h30-19h00. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h</i>	
Kinésithérapeute : Guillaume DAGUET - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.38.55.24 ou 07 88 21 31 32
Ostéopathe : Anne KLOUDA - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.39.90.75
Infirmière : Patricia MURE - 332 Grande Rue de la Côtière	06.25.65.03.52
Infirmière : Rithida NACHAMPASSAK DELBEE - 332 Grande Rue de la Côtière	06.16.35.23.77
Infirmière : Lydie MAZEAU - 332 Grande Rue de la Côtière	06 21 01 20 65
Infirmière : Corinne DE SA - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.35.64.22 ou 06.72.92.95.30
Infirmière : Muriel ECOCHARD - 332 Grande Rue de la Côtière	04.74.35.64.22 ou 06.18.23.73.82
Infirmière : Maude ECOCHARD - 332 Grande Rue de la Côtière	06 48 94 20 38
Résidence pour seniors autonomes : Jardins de Monal - 55, Allée des Peupliers à Priay	04.27.41.60.15
Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse - 900 route de Paris à Bourg-en-Bresse	04.74.45.46.47
Clinique Chirurgicale Docteur Convert - 62 avenue de Jasseron à Bourg-en-Bresse	08.26.30.12.34
Hôpital Privé d'Ambérieu-en-Bugey - En Pragnat Nord	04.74.38.95.95
Centre Départemental de Solidarité (assistante sociale)	3001
SOS Enfance Maltraitée	119
SOS Femmes Battues	3919
PREFECTURE : 45 avenue Alsace Lorraine à Bourg-en-Bresse	04.74.32.30.00

RELAIS PETITE ENFANCE : Am Stram Gram, 5 Rue Louise de Savoie à Pont d'Ain	04.37.63.23.11 Ou ram@ccrapc.fr
ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY	04.74.35.40.00
COLLEGE Louise de Savoie Pont-d'Ain –5, rue Emile Le Breus	04.74.39.08.21
C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pont-d'Ain 5, rue Louise de Savoie	Mail : clpontdain@ccrapc.fr ou Tél/Fax : 04.37.63.23.16
ACCUEIL PERISCOLAIRE	04.74.37.52.78
BUREAU DE POSTE de Pont d'Ain 8, Rue Louise de Savoie 01160 PONT D'AIN	04.74.39.76.10 ou 36 31
<i>Ouverte du Lundi au Vendredi 9h-12h, 14h-17h30 et Samedi 9h-12h</i>	
AGENCE POSTALE COMMUNALE – Priay : Mairie de Priay	04.74.35.67.25
<i>Mardi – Mercredi – Jeudi – Samedi de 08h30 à 11h30</i>	
FISCALITE : Centre des impôts Bourg-en-Bresse, 5 Place de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse	04.74.45.86.00
<i>Lundi au jeudi 8h30-12h 13h30-16h ; Vendredi 8h30-12h</i>	
Trésorerie de Montluel – 85 avenue Pierre Cormorèche 01120 MONTLUEL	04.72.25.99.25
E.D.F. : En cas de panne à votre domicile, consultez votre facture.	
ENEDIS (Ex ERDF) Réseau et lignes électriques	09.69.32.18.55
SUEZ : Bèlignoux	
Service Client	09.77.40.84.08
Urgences Service des Eaux	09.77.40.11.33
SNCF ligne directe, Tous les jours de 7h à 22h	36.35
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES Antenne Bresse Revermont 23, Rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse	04.74.45.62.37
PAROISSE : Pont d'Ain	04.74.39.03.65
PRESSE :	
Le Progrès : Mireille HUQUET	Mail : huquet.mireille@orange.fr ou 06.71.64.66.95
La Voix de l'Ain : Laurence BONANT	Mail : labo0175@gmail Ou 06.84.23.46.78

L'article complet est à retrouver sur
https://www.ain-aval.fr/wp-content/uploads/carnet_citoyen_DS.pdf

Les services rendus par la ripisylve

La végétation qui borde les cours d'eau est appelée **ripisylve**.

Elle est composée de végétaux, de toutes tailles, adaptés à une forte humidité : herbes aquatiques ou semi-aquatiques, arbustes, buissons, arbres, etc. Cette ripisylve est essentielle pour toutes ces raisons, elle :

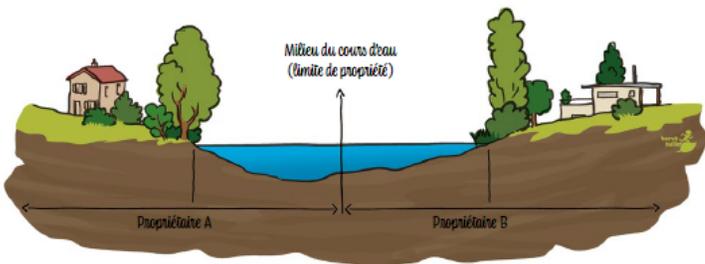
- **protège les berges** de l'érosion
- **piège** des bois et autres flottants
- **atténue la force** du courant
- **épure l'eau**
- **limite l'échauffement** de l'eau et son évaporation
- **offre gîte et couvert** à la faune
- **capte et stocke l'eau** dans le sol
- **piège le carbone** sous forme de biomasse



Les droits et devoirs du propriétaire riverain

Le lit d'un cours d'eau appartient aux propriétaires des terrains situés sur les deux rives. **Les riverains disposent de la moitié du lit et la berge attenante au terrain**, l'eau étant considérée comme patrimoine commun.

À ce titre, ils doivent en assurer l'**entretien** et garantir le bon écoulement de l'eau.



Les droits



Les prélèvements d'eau sont autorisés pour l'usage domestique jusqu'à 1000 m³/an, à condition de laisser un débit suffisant pour les usages en aval et le milieu aquatique. Cet usage peut être temporairement limité, voire interdit, par arrêtés préfectoraux en période de sécheresse.



La pêche est autorisée à condition de posséder une carte de pêche valide.



L'extraction de matériaux (graviers, sable, galets, etc.) est permise à condition de ne pas modifier l'écoulement et la morphologie du cours d'eau. Cette action peut avoir de lourdes conséquences sur l'équilibre du milieu et est strictement encadrée : elle nécessite l'obtention d'un accord préalable de la Direction Départementale des Territoires (État).

Les devoirs



Si les propriétaires riverains ont des droits, cela implique en contrepartie des devoirs, et particulièrement assurer l'entretien courant du cours d'eau et de sa berge.

Cet entretien courant est d'ailleurs défini par l'article L215-14 du code de l'environnement :

"Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives".

L'entretien courant ne nécessite pas un dossier réglementaire particulier. Si les travaux vont au-delà de l'entretien courant, la Loi sur l'Eau s'applique et un dossier réglementaire est nécessaire.



Les agents et fonctionnaires chargés de la surveillance, les entrepreneurs et ouvriers, ainsi que les engins mécaniques lors des travaux d'entretien doivent avoir accès aux parcelles riveraines si nécessaire.



Par ailleurs, déverser ou laisser s'écouler, directement ou indirectement, des substances toxiques dans les eaux superficielles et souterraines est strictement interdit. Celles-ci peuvent, engendrer des dommages sur la faune et la flore et rendre impropre l'alimentation en eau pour l'Homme et les animaux.

LE SYNDICAT DE RIVIÈRE, IL FAIT QUOI ?

Le SR3A est la structure publique compétente en gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). **Le syndicat restaure et entretient les cours d'eau** pour améliorer leurs fonctionnements et prévenir les inondations.

Régulièrement, le syndicat planifie une intervention d'entretien sur les secteurs diagnostiqués prioritaires, cadrée par une déclaration d'intérêt général. Le propriétaire riverain conserve néanmoins l'obligation d'entretenir la végétation des berges et du lit du cours d'eau sur sa parcelle.

Le SR3A se tient à la disposition des riverains pour les renseigner sur la nature des interventions visées et des éventuelles implications réglementaires.



La structure d'animation de la vie locale Le Cocon est motivée par le principe de Laïcité et par des valeurs démocratiques et d'éducation populaire qui fondent les relations humaines dans le pouvoir d'agir des habitants, dans le respect et la solidarité.

Elle a pour objet de garantir l'accueil inconditionnel de toutes et tous, en toute dignité, sans distinction d'âge ni d'origine selon un principe d'aller vers, soit une itinérance de ses projets et services, au plus proche de la population du territoire.

Le cocon pour QUI ?

Pour faire vivre un projet avec et pour l'ensemble des habitants de manière inconditionnelle.

Le cocon pour QUOI ?

Le projet de la structure s'articule autour de 4 enjeux De l'intérêt particulier à l'intérêt général.

Les enjeux ont été définis en fonction des besoins identifiés lors d'un diagnostic participatif réalisé en 2019 auprès des habitants, des jeunes et des acteurs éducatifs et sociaux dans le cadre du projet coopératif avec les familles co-signées entre la Communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon, la CAF de l'Ain et la MSA Ain-Rhône

- Permettre aux jeunes de 11 à 25 ans d'être acteurs de leur vie et de la vie locale.
- Informar, accompagner et orienter la population dans leurs démarches et l'accès aux droits.
- Accompagner les familles dans leur fonction parentale.
- Développer du lien social à travers l'animation de la vie locale et la citoyenneté.

Un projet vivant qui évolue en fonction des rencontres, de vos envies et des besoins. Un projet mobile qui se déplace afin de permettre à tous d'avoir une place et de s'adapter à la réalité de chaque lieu par une réponse territorialisée.

A VOS AGENDAS :

- ✓ **Tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h :** Permanences du cocon à Priay – Rencontres des habitants, temps convivial, accompagnement individuel et collectif.
- ✓ **Vacances ados :** du 26 décembre au 5 janvier
- ✓ **Sur un air de familles :** Samedi 8 juin 2024.
- ✓ **Fête intercommunale du jeu :** Du 20 au 25 mai 2024.

Contacts : helene.cslecocon@outlook.fr ou aurelie.cslecocon@outlook.fr
07 48 89 56 65 ou 06 66 41 66 94



Aide aux victimes de violences conjugales

Depuis le 1er décembre 2023, les personnes subissant des violences conjugales peuvent bénéficier de l'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales. Versée par la Caf, cette nouvelle aide est un soutien financier qui doit permettre à la victime de s'éloigner physiquement de l'auteur des violences et faire face aux dépenses immédiates en attendant de trouver des solutions durables.

Retrouvez toutes les informations en cliquant :

//www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/violences-conjugales-une-aide-d-urgence-pour-vous-protger

COMMERCES, ARTISANS et INDUSTRIES – Priay 2024

Métier	Nom	Chef d'entreprise	Adresse	Téléphone	Adresse mail
Alimentation	Vival		112 grande rue de la Côteière	04.37.86.37.04	vivalpriay01160@gmail.com
Bar Tabac	La Truite à L'Ombre		156 grande rue de la Côteière	04.74.35.62.70	latruitealombre@orange.fr
Boulangerie Pâtisserie	L'ami de Pain	Sylvain LANDES	48 grande rue de la Côteière	04.74.35.61.07	geraldinesylvain.landes@gmail.com
Restaurant	Chez Ben la paillote	Benjamin BALIEU	Route du Pont	06.85.09.72.09	balieu.benjamin@outlook.fr
Restaurant	La Cuisine d'Augustine	Nathalie GIROUD	7 rue de la Rivière	04.74.46.80.57	
Traiteur	BALIEU Benjamin	Benjamin BALIEU	90 rue de la Rivière	06.85.09.72.09	balieu.benjamin@outlook.fr
Traiteur	La Fricassée	Romain CALLIER	195 grande rue de la Côteière	04.74.35.60.55	
Location de salle					
Pizzeria	La Casa del Pizza	Naim SASSI	68 place Laurent Ferrand	04.74.46.98.11	
Miel - Production et vente	Rucher des Charrons	Louis et Bruno FORAY	103 chemin des Charrons	04.74.39.06.03	rucherdesharrons@orange.fr
Agencement de magasins	SARL A2ML	Jean François et LEPINAY	Max 322 chemin de Bel-Air	06.87.48.22.50	a2mlepiny@orange.fr
Agence Immobilière	AINTER IMMO	Estelle et Patrick CHAVEL	718 grande rue de la Côteière	04.27.50.05.16 06.87.77.23.57	contact@ainter-immo.com
Agence Immobilière	DR Immobilier	David RIBEIRO	38 Place Laurent Ferrand	06.79.57.38.24 09 80 87 53 28	david.ribeiro.01.immobilier@gmail.com
Animation – DJ VD généraliste	Gilles Bonant Production	Gilles BONANT	200 Montée de Bellegarde 5 lot du clos du pré fleuri	04.74.35.59.27 06.15.40.08.69	gbproduction01@gmail.com
Auto-Ecole	Auto-école Priaysienne	Éric TEYSSIER	380 grande rue de la Côteière	09.80.48.13.02 06.01.90.52.61	auto-ecole-priay@laposte.net
Coiffeur	Salon Aquarelle	Bérandère COOMANS	109 grande rue de la Côteière	04.74.35.03.18	
Coiffeur	Salon Isabelle	Isabelle BOUVARD	42 Place Laurent Ferrand	04.74.35.63.84	
Esthéticienne	Renaissance Esthétique	Amandine DI RAIMONDO	114, Grande Rue de la Côteière	04 74 39 91 79	contact@renaissance-esthetique.fr
Esthéticienne à domicile	Esthétiquement Luce	Luce PROMAYRAT	32 chemin de la Grobe	06.21.73.25.09	luce.promayrat@gmail.com
Couture	Léa Chiffons	Véronique COULON	30 rue de l'Eglise	04.74.35.49.87	lea-chiffons@orange.fr
Broderie	Brod'Loisirs	Christine LUVINI	170 route de Genève	06.25.43.28.38	christineluvini01@gmail.com www.brodloisirs.com

Art - Thérapie	Atelier Des Sablons	Nathalie MEUNIER	327 chemin des Sablons	06.70.90.35.99	atelierdessablons@gmail.com
Hypnothérapie		Jimmy GRIENAY	21 les allées fleuries	06.15.34.61.83	hypno.grienay@gmail.com
Sophrologie – Hypnose - Réflexologies		Corinne BOUVIER- CESARE	D19 passage de l'Ecotay	06.22.88.65.59	sophrologiepriay@gmail.com
Magnétisme		Marie-Catherine CANALE	420, chemin du Mas Falcon	07.71.69.79.27	opalinebienetre@gmail.com
Conseil en Image – coaching en développement personnel	Rêve'L Pas à Pas	Myriam CHENOT	77 chemin des Vallettes	06.86.80.78.24	revel.conseils@gmail.com
Coach sportif		Marc FOUCAN	50, impasse des Merles	06.14.90.40.37	marc.foucan@yahoo.fr
Informatique - TNT - Satellite	ADM01	Éric POUJADE	La Renardière 34 chemin des Bâtisses	06.78.84.57.15	adm01@k-net.fr
Photographe		Sébastien JOUBERT	9 lot. les Allées Fleuries	06.44.06.88.38	sebastien.joubert01@gmail.com
Imagerie aérienne (drones)	JLM Drone	Julien MAZAUD	Chemin des Roliettes Les Carronnières-	06.32.68.10.57	jimdroner@protonmail.com
Hébergement - Gite	Gite Rural	Gilles MAJORCZYK	1271 Route de Genève	06.15.79.60.32	mjkg@hotmail.fr
Camping	Camping l'Escapade	Anthony JEDRZEJSKI	691 route du Pont	04.37.86.47.13	direction@camping-ain.fr
Armurerie	Armurerie des Dombes	Anthony MATHIEU	Route des Tuileries Les Carronnières	04.37.61.03.19 06.13.17.93.58	armureriedesdombes@orange.fr
Articles Pêche - Chasse	Le Thymallus	Gérald GARCIA	873 grande rue de la Côtière	04.74.35.40.06 06.29.93.39.44	thymallus@wanadoo.fr
Manufacture - matériel de pêche	Prat-Pêche-Priay		46 impasse Sainte Barbe	04.74.35.40.55	
Commerce - Antiquités	La Chine de Priay	Alain MICHELIN	80 grande rue de la Côtière	04.74.35.40.05	
Paysage	CBP Chaléard Bois Paysage	Aurélien CHALEARD	198 chemin du Biez	06.89.25.13.23	
Paysage Elagage	Arbor&sens	Vivien GUILLOUT	127, Route de la Dombes	06.82.02.75.92	vivienguillout@gmail.com
Paysage Elagage	Dombes Environnement	Anthony MATHIEU	533 route des Carronnières	04.37.61.03.19 06.13.17.93.58	dombes-environnement@orange.fr
Paysage Elagage	GPG Paysages	Gilles POULET-GEORGES	210 chemin du Ménil	04.37.61.08.59	gpgpaysages@orange.fr
Paysage Elagage	Rouvière Elagage	Kevin ROUVIERE	32 chemin de la Forge	06.62.94.53.68	rouvierekevin@yahoo.fr
Paysage Elagage	Priay Paysages	Baptiste DECHAUME	837 grande rue de la Côtière	04.74.39.07.03	priaypaysages@gmail.com
Paysage Entretien	Priay Multiservices	Anthony MATHIEU	533 route des Carronnières	04.37.61.03.19 06.13.17.93.58	
Monétique	Formarec	Éric SCHAEFFER	23 route de Bourg en Bresse 01160 Pont d'Ain	04.74.40.79.95	contact@formarec.com
Electricité - Climatisation	SARL Jacquiod	Olivier JACQUIOD	19 rue des Commandières	04.74.35.67.43 06.86.04.69.79	

Electricité	Dédélec	David DAMOISEAU	32 chemin de la Grobe	06.20.57.47.86	dd.damoiseau@gmail.com
Plâtrerie - Peinture	Plâtrerie Peinture Luvini	Bruno LUVINI	148 chemin des Bâtisses	09.87.27.16.79 06.25.11.22.77	
Rénovation - Peinture	LCA	Lionel CHARPENTIER	rue de la Rivière	06.30.82.97.46	charpentier_lionel@yahoo.fr
Menuiserie - Bois	Atelier Bois	Xavier MARQUES	733 grande rue de la Côteière	04.74.61.06.99 06.83.10.62.63	x.marques@free.fr
Chauffage Plomberie- Frigoriste	SAS CHAUFFAGE PLOMBERIE CHARMETANT	François CHARMETANT	881 grande rue de la Côteière	04.74.35.45.28	sarlcharmetant@orange.fr
Plomberie		Yoann BERRY	332 chemin du Mas Falcon	06.70.20.14.91	berryoann@outlook.com
Plomberie	Plomberie des Perrières	Osman KOC	634 rue des Champagnes	06.66.92.95.74	plomberiedesperrieres@hotmail.fr
Maçonnerie	Sylvain Vauday Maçonnerie Rénovation	Sylvain VAUDAY	41 grande rue de la Côteière	04.74.35.11.89 06.15.47.31.65	
Industrie Plasturgie	Styl'Monde SA	Thierry D'ALLARD	400 rue des Champagnes	04.74.35.66.25	stylmonde@stylmonde.com
Garagiste	Priay Auto-Service SAS	Antonio BARBOSA	676 grande rue de la Côteière	04.74.35.65.48	
Serrurerie- Métallerie	Entreprise MANGA	Gérald POULARD	516 grande rue de la Côteière	06.73.61.11.33	geraldpoulard@gmail.com
Notaire	SCP Bouvard	Pierre BOUVARD	238 grande rue de la Côteière	04.74.35.60.33	
Taxi	Taxi Priaysien	Corinne CHAUMONT	369 Rte des Tuileries	06.27.37.38.69	
Transport	Transphère	Olivier LEVEQUE	237 Rte de Genève	06 68 04 98 61	contact@transphere.fr
Pompage électromécanique	Gelectro	Guillaume ESCANDE	956 grande rue de la Côteière	06.77.09.23.77	gelectro@outlook.fr
Espace de formation et/ou coworking	Hermancerie	Estelle et Patrick CHAVEL	744 grande rue de la Côteière	06.87.77.23.57	hermancerie@gmail.com

Pour toutes les nouvelles entreprises ou pour toute modification, écrivez à la mairie à l'adresse suivante : accueil@priay.com

Liste des associations



ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	CONTACT
AIP (Association Interprofessionnelle De Priay)	Emilie BOZON	pharmaciedepriay@free.fr
Amicale Boules	Michel LUVINI	06 79 27 29 36 michel01@cegetel.fr
Amicale De Chasse Communale De Priay	Arnaud REVERDY	06 88 37 82 17 arnaud.reverdy01@orange.fr
Les Amis de Priay	Jean Paul BLANCHET	blanchetgottu@wanadoo.fr
Amis de Bulet	Jean Marie FRANCOIS	06.81.10.43.99 francois.jean.marie@luxinet.fr
Bibliothèque	Alain HUQUET	06.75.98.07.70 huquet.mireille@orange.fr
CDF (Comité Des Fêtes) (Prêt Du Matériel)	Karine MAJORCZYK	cdff.priay@yahoo.fr
Cercle De La Maria	Jacky GROSGURIN Jean-Luc COUCHOUX (secrétaire)	04 74 36 93 19 jgrosгурin@intrama.com jeanluc.couchoux@free.fr
Cl'Ain d'Oeil	Directrice Aurélie LEJEUNE Présidente : BAPTISTA Christelle	leclaindoeilpriay@gmail.com
Don Du Sang	Martine MILLET (Correspondante locale)	milletjean-michel@neuf.fr
FNACA (Association Nationale Des Anciens Combattants d'Algérie)	Claude COLLOMBIN	04 74 35 66 56
Folyphonie	Chantal BROUILLET	04 74 35 41 03 - 06 82 37 77 30 chantal.brouillet@orange.fr
Football Club	Johnny RYSER	06 06 55 71 46 joh.ryser@gmail.com
Qi Gong	Dany ANGIONO	06 81 84 57 28 adany@sfr.fr
Les Foulées Des Carrons Rives De L'Ain	Véronique HUBERT	06.28.36.69.37 lesfouleesdescarrons01@gmail.com
Pêche La Gaule Priaysienne	Christian PERU	06.66.70.06.56 lagaulepriaysienne@laposte.net
Shooting Airsoft 01 (jeu de plein air type Paintball -sans peinture-, tir sportif)	Bruno GALIZZI	04 74 35 64 63 bureau@sas01.fr
Sou Des Ecoles	Cécile FAVROT	06 50 83 62 39 soudesecolespriay@hotmail.fr
Titi Rock Minet	Michel GIVRE	06.95.27.67.91 titirockminet@gmail.com
Yoga La Rivière d'Energie	Céline VIAL	07 83 30 87 33 larivieredenergie01@gmail.com
Randonneurs du Buizin	Marcel GAUTHIER	04 74 35 72 96 randonneursdubuizin@gmail.com
Judo Club	Chrystelle LANDRY	06 07 52 38 04 judoclubvillette@gmail.com
Foyer Rural Des Rives De L'Ain	Viviane HAYEZ Michel GRANDGEORGES Site Internet : foyerruraldesrivesdelain.org	06.52.55.25.57 06.89.41.53.13 foyerruraldesrivesdelain@gmail.com
Autour Du Four (Activités Pain)	Mario SEVILLA	04 74 35 47 74
Gymnastique	Martine DEBELLE	07.77.97.01.57
Le Patchwork	Evelyne BILLON	07.82.26.95.73
Peinture Acrylique	Françoise GRANDGEORGE	06.42.85.17.36 delogrand@hotmail.fr
Randonnée Pédestre	Bernard GAILHARDOU	04 74 35 43 82
Vannerie	René BILLON	04 19.67.75.98

Amical des Donneurs de Sang



Notre assemblée générale 2023 s'est tenue à Châtillon la Palud en présence du Maire Gilles DUBOIS de Châtillon et de Mme Martine TANGUY membre du conseil d'administration de l'Union Départementale Fédéré des Associations pour le don de sang bénévole. Mme Martine MILLET a présidé la séance avec les membres du conseil d'administration de l'Amicale.

Il existe 58 amicales dans le département de l'Ain, l'UDO1 fait un énorme travail pour promouvoir de Don de Sang.

La journée mondiale des donneurs de sang a eu lieu le dimanche 11 juin 2024 au Parc de la Tête d'Or à Lyon. Le Docteur Nathalie JAUSSAUD responsable des collectes à l'EFS Bourg en Bresse nous informe que les stocks de sang sont régulièrement en état d'alerte stock bas, obligeant l'EFS à faire des appels aux dons "URGENTS". Nous devons rester vigilants et mobilisés, il est très important de rappeler que les dons de sang doivent être réguliers et renouvelés tout au long de l'année, car la durée de conservation des globules rouges n'est que de 42 jours. 85% des donneurs donnent une seule fois.



L'enjeu à venir est le don de plasma pour assurer la souveraineté nationale en médicaments dérivés du sang (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation) : ce don se réalise sur rendez-vous sur notre Maison du Don Bourg en Bresse et peut être réalisé 15 jours minimum avant ou après un don de sang. Nous recherchons des nouveaux donneurs, en particulier de groupe AB et de groupe A+. Les difficultés pour mobiliser les donneurs et recruter de nouveaux donneurs sont générales en France.

Le nombre moyen de dons par donneur a baissé en 2022. La crise sanitaire a changé les comportements et les habitudes.

Pour prendre rendez-vous lors des collectes : se rendre sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou téléphoner au 04.78.65.61.61. Le sang est le don le plus précieux que l'on puisse faire à autrui, le don de Vie, en donnant votre sang vous sauvez trois vies.

M Alain PIROUX Président de ADOT0 1 nous informe que le Don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse, grâce à 1592 donneurs en mort encéphalique et 504 donneurs vivants, a permis de réaliser 5276 greffes. A Fleyriat, les chiffres sont les suivants : 409 greffes cardiaques, 6 greffes cœur-poumons, 316 greffes pulmonaires, 1225 greffes de foie dont 2 grâce à un donneur vivant, 3252 greffes rénales dont 502 grâce à des donneurs vivants, 67 greffes de pancréas et 1 greffe d'intestin.



Le Don de Moelle Osseuse permet de sauver des personnes atteintes de maladie graves du sang. Ce dernier don, différent du don du sang puisqu'il est demandé à ceux qui souhaitent être donneurs un jour de s'inscrire sur le fichier des Veilleurs de vie entre leur 18ème anniversaire et la veille du 36ème anniversaire, ils pourront être appelé jusqu'à la veille de leur 61ème anniversaire.

La Présidente nous informe que 4 collectes ont eu lieu sur nos trois communes, nos collectes en moyenne restent stables, mais nous remarquons que les collectes de Villette sur Ain ne rassemble pas beaucoup de donneurs. L'EFS devrait en tenir compte pour les collectes 2024.

Le 28 juillet 2023, lors de la collecte à Priay, M. Raymond JULLIEN a effectué son 100ème don, il devrait réaliser son dernier don en décembre 2023 atteint par la limite d'âge.

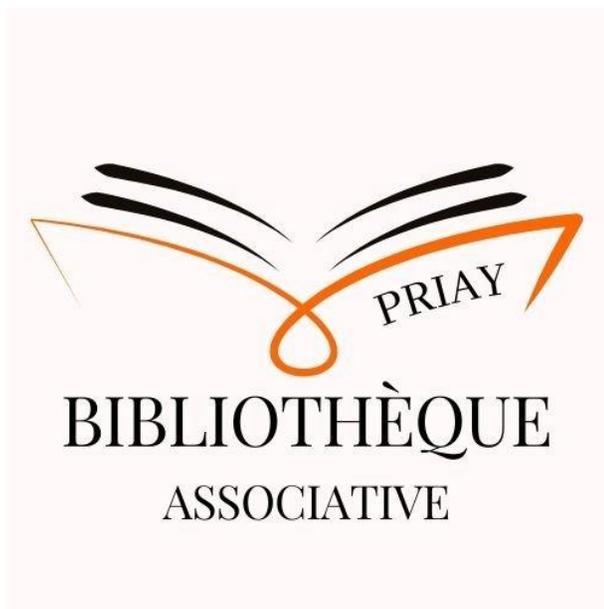
Le 11 mars 2023, la vente de Diots/Crozets a été comme d'habitude une réussite. L'Amicale recherche toujours des bénévoles pour renforcer l'équipe, car nous devons préparer l'avenir, en effet dans 3 ans l'Amicale risque de disparaître.

Pour être donneur il faut surtout ne pas être à jeun, répondre avec franchise à un questionnaire, avoir un entretien avec un médecin de l'EFS. Tous les donneurs doivent présenter leur carte d'identité, et il ne vous reste plus qu'à tendre le bras. Vous pouvez donner votre sang jusqu'à la veille de votre 71ème anniversaire.

Amical des Donneurs de Sang

Nos manifestations prévues en 2024 :

Vendredi 2 février	Collecte de sang de 16h00 à 19h00 ECR Châtillon la Palud
Samedi 10 février	Assemblée générale 10h00 Foyer rural Villette sur Ain
Samedi 9 mars	Repas et vente à emporter Saucisson/PDT à partir de 10h00 ECR Châtillon la Palud
Vendredi 26 avril	Collecte de sang de 16h00 à 19h00 Salle des fêtes Priay
Vendredi 26 juillet	Collecte de sang de 16h00 à 19h00 Salle des fêtes Priay
Vendredi 15 novembre	Collecte de sang de 16h00 à 19h00 ECR Châtillon la Palud
Samedi 30 novembre	Soirée Théâtre 20h00 ECR Châtillon la Palud



Si vous passez la porte de la Bibliothèque associative de Priay en 2024... vous découvrirez, un espace aéré, repensé, de nouvelles têtes et surtout une collection fraîche de livres récents pour tous les goûts : romans, polars, Fantasy, jeunesse etc. En cours de réaménagement grâce à l'engagement de nouveaux bénévoles motivés, l'équipe propose aussi un créneau d'ouverture supplémentaire : rendez-vous à partir du 9 janvier 2024 de 15h45 à 17h45 ! Les autres temps d'ouvertures habituels sont maintenus : mercredi de 16h à 18h, et samedi de 10h à 12h.

La bibliothèque accepte volontiers les dons de livres récents et en bon état. Après avoir été triés, ils sont, pour une partie, inclus dans notre fond ou remplacent le même ouvrage souvent manipulé et vieillissant. Les surplus sont mis de côté pour alimenter le stock qui sera proposé à la vente lors d'une prochaine Bourse aux livres : un événement culturel annuel que l'on souhaite ouvert à tous et important pour le village.

Fin novembre 2023, les visiteurs ont pu profiter de la présence de sept écrivains régionaux venus présenter leurs œuvres, discuter avec le public, et, pour certains, animer une conférence ou un atelier d'écriture. Tous se sont déclarés enchantés par l'accueil qui leur a été réservé et par le contact avec le public Priaysien. Les enfants n'ont pas été oubliés : un espace dédié leur était réservé et les plus grands ont pris le temps de faire des lectures de contes pour les plus petits.

Grâce à l'engouement suscité par l'événement et à la générosité des lecteurs, les fonds recueillis lors de la bourse vont permettre de poursuivre le travail engagé : achat de livres récents, modernisation des lieux, mise en place d'événements ponctuels et de nouveaux projets.

Dans les projets imminents : le partenariat avec l'école de Priay, pour permettre aux enfants de découvrir une bibliothèque, se poursuit. L'ouverture d'une mangathèque, un lieu singulier dont le principe est de partager et d'échanger entre passionnés de mangas, est à l'étude.

Vous avez une idée, une envie de participer à la vie culturelle du village ou simplement un peu de temps à partager avec une équipe sympathique et transgénérationnelle : rejoignez-nous !





Chers amis pêcheurs,

C'est avec une immense fierté et un profond sentiment d'engagement que nous nous adressons à vous aujourd'hui en tant que membres du Bureau de notre précieuse association.

Depuis sa création, (1998) la Gaule Priaysienne a porté haut les valeurs de préservation de notre étang communal, ce joyau naturel qui fait une des fiertés de notre commune.

Après 15 Ans de bons et Loyaux services notre Président Alain MICHELETTI et son équipe passe la main et nous laisse une association saine et pleine d'avenir, Merci à lui pour son dévouement, ensemble, continuons à préserver, à protéger et à célébrer notre étang communal. Merci pour votre engagement indéfectible et votre passion pour la nature.

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 23 Décembre 2023 à PRIAY un nouveau bureau a été constitué . **(Non Connu à l'heure de la rédaction du présent).**

Cette année l'ouverture de l'étang aura lieu le 27 Janvier jour du premier SAFARI et l'ouverture du camassier aura lieu le 29 Avril 2024.

Le repoissonnement de notre étang constitue une étape essentielle pour renforcer la diversité de nos espèces de poissons. Cet effort vise à offrir à tous les pêcheurs, novices comme expérimentés, des opportunités élargies de capturer différentes espèces, tout en maintenant un équilibre écologique sain dans notre étang. Nous sommes convaincus que cette action renforcera non seulement nos activités de pêche, mais également notre attachement à cet environnement naturel qui nous est si cher. (Alevinage prévu si disponible. 1000 à 1200 Kgs de poissons blancs, 40 Kgs de Tanches, 15 à 20 sandres, 15 à 20 Brochets.) Le nombre de carpes présentes dans l'étang étant suffisant aucun ajout ne sera effectué cette année.

En conclusion, nous vous invitons à profiter pleinement de cette saison de pêche à venir. Qu'elle soit remplie de moments de partage, de découvertes et de belles prises. Nous vous adressons nos salutations les plus sincères et vous souhaitons une excellente saison de pêche pour cette année 2024.

Cordialement,
Le BUREAU



Nos fidèles pêcheurs

Tarif Cartes

- ◆ Carte Journalière: 8 €
- ◆ Carte Annuelle: 45 €

Ne sont pas vendus sur le plan d'eau

Revendeurs Cartes

L'AMI DU PAIN

01160 PRIAY Tél: 04 74 35 61 07

EUROPECHE THYMALUS

01160 PRIAY Tél: 04 74 35 40 06

GOLD FISH PECHE

01500 AMBERIEU-EN-BUGEY Tél: 04 74 38 86 16

VIVAL épicerie

01160 PRIAY Tél: 04 37 86 37 04

BAR-TABAC « La truite à l'ombre »

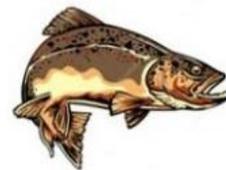
01160 PRIAY Tél: 04 74 35 62 70

Pour les amateurs de truites,

Comme chaque année plusieurs Safari seront organisés . **(Dates non connues à l'heure de la rédaction du présent.)**

Tarifs: 15 € pour les non titulaires de la carte de pêche annuelle et 10 € pour les titulaires de la carte annuelle. (Droits à 7 prises)

Restauration rapide et buvettes sur place les jours de Safari



Contact:

Lagaulepriaysienne@laposte.net

Tél Contact: 06 66 70 06 56

Comité des Fêtes de Priay

Une nouvelle année s'achève avec ses traditionnelles animations : un loto avec plus de 3000 euros de lots, une farfouille revisitée d'après-midi avec une superbe animation musicale (merci à station disco), une soirée républicaine (feu d'artifice, barbecue et bal) et enfin en novembre notre soirée beaujolais nouveau accompagnée d'une planche de charcuteries/fromages et cette année d'une très sympathique animation musicale (DJ et dudule l'accordéoniste étaient de la fête).

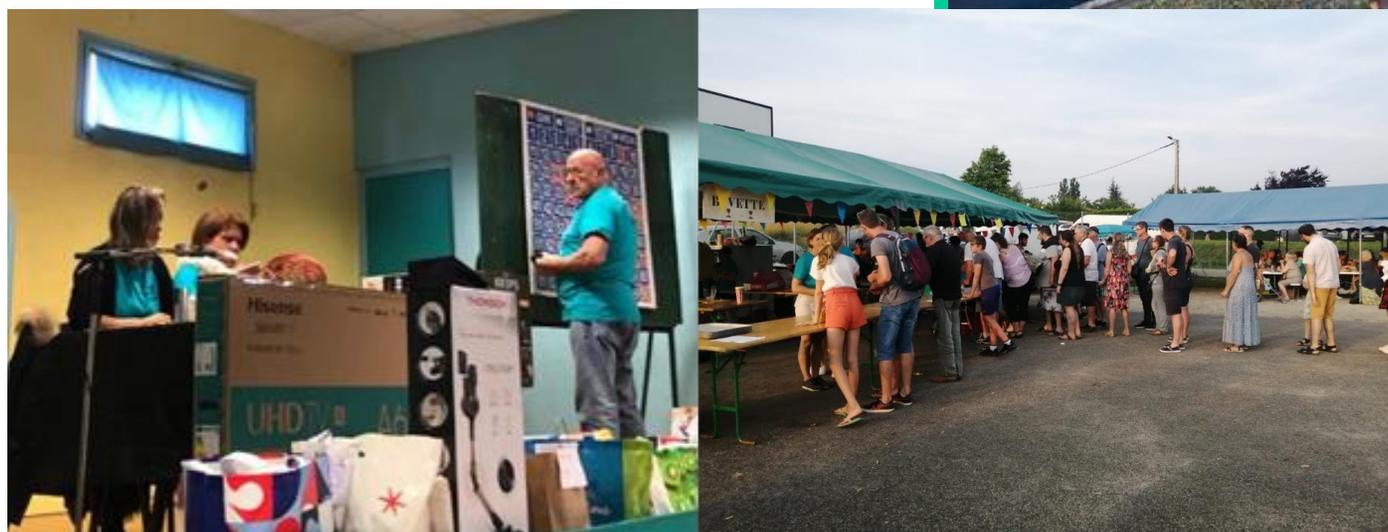
Nous tenons à remercier tout particulièrement tous les bénévoles ponctuels pour leur investissement à nos côtés, station disco pour son soutien musical et la Mairie pour sa participation. Grâce à vous tous nos manifestations 2023 ont été une réussite.

Cette année 2024, débutera par le loto qui se déroulera le dimanche 21 janvier 2024 à la salle des fêtes.

Les dates de nos prochaines manifestations sont les suivantes :

- dimanche 21 janvier : LOTO
- samedi 16 juin : farfouille en nocturne
- samedi 13 juillet : soirée républicaine
- samedi 16 novembre : soirée beaujolais
- et en prévision une soirée théâtre pour octobre

Le service de location (tables, bancs, frigo, friteuse, crêpière, chapiteaux ...) reste à votre disposition. Nous vous attendons nombreux et nous serions ravis d'accueillir de nouveaux



*Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une belle année 2024.
Associativement
La présidente, Karine Majorczyk*

NOM DU LOCATAIRE :

PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE LA MANIFESTATION :

Téléphone :

Adresse mail :

BON DE LOCATION DE MATERIEL

Matériel	Caution	Priay	Communes extérieures	Qtés	Montant
Chapiteau de 60 m2 6m x 10m					
1 chapiteau		90 €	130 €		€
2 chapiteaux		150 €	210 €		€
3 chapiteaux	250 € par chapiteau	180 €	270 €		€
4 chapiteaux		230 €	330 €		€
5 chapiteaux		270 €	400 €		€
Chapiteau de 32 m2					
1 chapiteau	250 €	60 €	100 €		€
1 table et 2 bancs	Caution = montant (min 50 €)		5 €		€
Possibilité d'éclairage par petit coffret électrique et 2 néons	100 €		50 €		€
Coffret électrique 220V-380V	100 €		100		€
Chauffe saucisse (hot dog) - croque-monsieur - crêpière			35 €		€
Conservateur / Congélateur			45 €		€
Friteuse électrique (380V) ou friteuse à gaz			100		€
Percolateur : 100 ou 50 tasses	Caution = montant		30 €		€
Barbecue grande dimension			20 €		€
Réchaud SEUL			10 €		€
Réchaud avec bouteille de gaz			15 €		€
matériel pour loto			50 €		€
					€
					€
					€
Transport					
Véhicule du CDFF : 1 AR sur Priay (conduit par l'un des bénévoles du CDFF)			30 €		€
Voyage supplémentaire			20 €		€
Autre commune AR sur un rayon de 20km			60 €		€
Voyage supplémentaire			40 €		€
Assistance au montage / démontage					
Une personne pour un chapiteau			60 €		€
NET A PAYER					€

Paiement par chèques ou espèces au plus tard à la livraison

IMPORTANT :

Réception du matériel :

Rue de la Rivière, Anciens bâtiment des pompiers
01160 Priay

Retrait le : vendredi entre 18h et 18h30

Restitution le : lundi entre 18h et 18h30

. Merci de signaler les dégradations constatées ou occasionnées par vous-même.

. Prévoir le nombre de personnes nécessaires au chargement et au déchargement du matériel.

Signature

REGLEMENT : _____ €

. Par chèque N°..... Du.....

. En espèces :

CAUTION :..... €

. Par chèque N°..... Du.....

. En espèces :

Les Foulées des Carrons

2023 est une belle année de course à pied, beaucoup de kilomètres parcourus par nos adhérents aux quatre coins de l'hexagone. Pour certains des podiums, d'autres le simple plaisir de courir ensemble. Chaque niveau est représenté au sein de notre dynamique association.

Notre manifestation du 25 juin a été un succès, elle a permis de verser 901 euros à Mermoz Avenir et Santé. Cette journée est toujours chargée en émotions. Nous remercions chaleureusement nos sponsors et bénévoles. Une soirée leur sera consacrée début février.

Les Foulées Des Carrons ont élu un nouveau bureau suite à la démission de Mr et Mme Jean-Philippe Favier, en août. Nous sommes reconnaissants de leurs grandes implications.

Les entrainements sont les lundi et mercredi à 18h15, au 72 chemin des Roliettes. Ils sont cadrés en fonction des objectifs « courses » des adhérents.

Pour cette année, nous organiserons une unique manifestation : la vente des andouillettes le 23 mars 2024. En effet, suite à l'élection du nouveau bureau, les membres ont opté de se recentrer sur le plaisir de courir ensemble, et de privilégier l'organisation de sorties entre eux.

Renseignements :

Véronique 06 84 36 69 37

ou Cédric 06 77 90 92 64



CHORALE FOLYPHONIE



Répétitions tous les mercredi soir de 19 h 30 à 21 h 30
à la salle STALPORT (salle de la Rivière)

Chantal BROUILLET
tél. 04.74.35.41.03
mail : chantal.brouillet@orange.fr

Lisa GRIFFITHS
tél. 06.99.27.20.58
mail : gpeterlisag@aol.com

Depuis la rentrée de septembre notre petit groupe a recommencé les répétitions régulières le mercredi soir, au lieu du lundi, avec une nouvelle organisation : Béatrice Lachenal, cheffe de chœur, qui dirigeait la chorale par le passé, nous a fait le plaisir de revenir nous faire chanter en alternance avec Lisa Griffiths, une des choristes. Chacune nous fait travailler un répertoire différent en fonction de sa sensibilité, ce qui est pour nous une grande chance. Le choix des chants est ainsi toujours varié : chanson française, folklore, chants étrangers, chants sacrés.

Le 11 juin 2023, nous avons participé à la fête organisée par la Résidence Monal pour le 20ème anniversaire de sa création. La chorale a interprété les chants que nous avons travaillés pour l'occasion, puis nous avons eu le plaisir d'écouter chanter un des résidents.

Deux personnes sont venues étoffer le groupe cet automne. Les nouveaux membres sont toujours les bienvenus et nous renouvelons notre invitation : si vous avez envie de chanter, même sans connaître la musique, venez nous rejoindre. Il est tout à fait possible d'intégrer notre groupe en cours d'année et de venir assister à une répétition pour se faire une idée avant de s'engager.

Nous remercions la commune de Priay qui met gratuitement la salle à notre disposition.

Le CL'Ain d'Oeil



L'association Le CL'Ain d'oeil a maintenant bien grandi et est bien implantée dans Priay. Pour rappel, elle se compose de 3 branches qui pourraient vivre chacune indépendamment de l'autre si cela venait à arriver qu'une de nos branches casse.

1

La première de ses branches concerne le Centre de Loisirs qui est ouvert tous les mercredis après-midi et les vacances scolaires pour les enfants de Priay et des environs. Il officie actuellement dans les locaux de l'école, prêtés généreusement par la Mairie. Les enfants sont toujours ravis d'y aller, cela n'a pas changé depuis l'article de l'année dernière, il y a juste encore plus d'enfants cette année.

2

La seconde branche concerne la ludothèque, attendue avec impatience par nombre de familles. Nous le savons et nous travaillons ardemment dans la vue de son ouverture. L'inventaire, le rangement, le classement, le tri avancent très bien grâce à nos adhérents motivés et nous espérons une ouverture très prochainement. Les modalités du fonctionnement vous seront communiquées bien assez tôt pour que vous puissiez vous préparer à jouer.

3

La troisième et dernière branche du CL'Ain d'oeil est celle de l'évènementiel qui sert tant à animer le village qu'à faire vivre l'association. Cette année passée, l'année 2023, nous avons organisé ou participé à plusieurs manifestations qui correspondaient à nos valeurs comme le spectacle de magie pour les enfants, le bal de l'hiver, la fête du jeu, la kermesse du Monal, la kermesse de l'école, le bal de l'été ou encore la bourse aux jeux/jouets et puériculture.

Nous sommes toujours ravis de partager des moments conviviaux avec les adhérents et visiteurs et voir les gens heureux. Le CL'Ain d'oeil vu par son conseil d'administration c'est un peu facile, tout est merveilleux, ou presque, mais vu par d'autres personnes ? Nous avons interviewé deux personnes pour vous en parler.

Interview

Laissons la parole à Cenay et sa famille, nouvellement résidente à Priay :

Notre famille est venue s'installer à Priay en juillet 2023 depuis Paris. Nous avons rencontré l'association le CL'Ain d'oeil par le biais d'Aurélié Lejeune, la directrice du centre de loisirs, croisée lorsque nous avons visité l'école cet été. Nous avons deux enfants scolarisés en Petite Section et au CP et nous les avons directement inscrits au centre de loisirs parce que nous avons apprécié la diversité des activités proposées. Pour nous, ce service est de qualité et indispensable et il répond à un problème de place ou de proximité géographique avec les autres centres de loisirs. Nous nous sommes aussi sentis concernés par l'association Le CL'Ain d'oeil parce qu'elle est liée aux enfants et à la famille. L'équipe rencontrée est sympathique et accueillante et nous avons participé, en famille, aux inventaires des jeux pour la ludothèque où j'ai pu souffler l'idée de la bourse jeux/jouets et puériculture pour le surplus du stock du local et pour le surplus que j'avais à la maison. Nous continuerons à nous investir dans cette association pour assurer sa prospérité.

Merci Cenay



Interview d'Anthony, animateur à temps partiel au Centre de Loisirs du CL'Ain d'oeil :

Pourquoi as-tu rejoint l'équipe du CL'Ain d'Oeil ?

Je recherchais une structure où travailler en tant qu'animateur, une structure familiale et organisée où je pourrais m'épanouir dans mon travail. Également un ACM (Accueil Collectif de Mineurs) où l'on accepterait mes idées et mes propositions d'activités nouvelles aux enfants.

Qu'est-ce que tu apprécies dans ton travail ?

La collaboration avec l'équipe d'animation et les enfants, être à leur écoute et proposer des activités en lien avec le Projet Pédagogique et apporter de nouvelles connaissances aux enfants.

Quelles valeurs t'ont plu dans l'association (projet éducatif) ?

Ce qui m'a plu dans le projet c'est que l'enfant se sente comme chez lui dans un climat de confiance. Également que l'enfant développe sa propre personne et prend conscience de ses choix et de ses valeurs.

Qu'apportes-tu aux enfants ?

Je voudrais apprendre aux enfants pleins de nouvelles choses, qu'ils sauront par la suite reproduire à l'extérieur du CL'Ain d'oeil. Aussi comment interagir avec chacune de leur personnalité, comment ils doivent agir au quotidien etc...

Comment tu définirais le centre en 3 mots ?

Si je devais représenter le centre de loisirs en 3 mots ce serait :

- Apprentissage
- Équité
- Écoute

Merci Antony et nous sommes ravis que tu te plaisés chez nous, les enfants le sont tout autant.



Maintenant, chers priaysiens c'est à votre tour de venir voir comment ça se passe au CL'Ain d'oeil, en devenant adhérents, en inscrivant vos enfants au Centre de Loisirs, en participant à nos manifestations, en guettant l'ouverture de la ludothèque ou tout simplement en apportant votre soutien moral à l'association.

Calendrier des manifestations du CL'Ain d'Oreil 2024

- Samedi 27 Janvier : AG, spectacle et bal de l'hiver - Salle des fêtes
- Samedi 2 Mars : atelier ouvert de préparation au carnaval - Salle de la rivière
- Samedi 9 Mars : atelier fermé de finitions de préparation au carnaval - Salle de la rivière
- Samedi 16 Mars : carnaval - Salle des fêtes
- Samedi 4 Mai : fête du jeu - A la rivière (salle des fêtes en replis)
- Dimanche 10 Novembre : Bourse du CL'Ain d'oeil - Salle des fêtes

Les Amis de Bulet

Marius Humblet, Tailleur de diamants

Né le 22 novembre 1895 à Neuville sur Ain, décédé le 18 janvier 1972 à Priay à l'âge de 76 ans.

Son épouse Isabelle BOUVARD, née le 15 avril 1900 a Priay, décédée le 11 novembre 1981 à Priay à l'âge de 81 ans.

Mariés à Priay le 8 mai 1920, ils ont eu un enfant Jules, malheureusement décédé à l'âge de 5 jours.

Marius était tailleur de diamants, métier assez courant dans les montagnes du Jura ; il a d'abord travaillé à Lyon pour un patron, puis toujours pour le même employeur dans le petit atelier qu'il avait installé au 1er étage de la maison qu'il avait acquise en 1926, rue de Bulet au numéro 22 actuellement.

Il recevait par la poste les diamants bruts dans une solide enveloppe et les retournait à Lyon une fois taillés par le même chemin... sans aucun incident, il disait en souriant qu'il avait façonné de très beaux diamants mais n'avait jamais eu les moyens d'en offrir un seul à sa femme.

L'âge venant, la vue baissant et l'activité de son métier changeant, il dû se résoudre à l'abandonner et il termine sa carrière comme chauffeur à l'Entreprise Guyot à la gare Ambronay-Priay.

A sa retraite, il ne resta pas inactif, un grand jardin rue de Bulet, face à la fontaine du même nom qu'il bêchait lui-même et donnait généreusement les légumes, son jardin l'occupait beaucoup.

Mais sa santé déclinait, car la guerre 1914-1918 était passée par là, un séjour aux Dardanelles où il avait été blessé, l'avait beaucoup marqué et comme beaucoup de ses contemporains n'avait jamais quitté la région.

C'est peut-être pour cela qu'il semblait un peu taciturne mais toujours aimable et bienveillant envers ses proches et ses voisins.

BOUVARD Geneviève

Souvenir :

Claude SANTHONNAX

Mme Isabelle Humblet venait dans les commerces de Priay toujours bien habillée, coquette avec son petit chapeau qu'elle portait été comme hiver.

De Albert BORNACHOT

Les anciens qui parlaient de la guerre des Dardanelles relaient que son cheval avait plus de soin que son cavalier.

Les DARDANELLES

La Bataille des DARDANELLES est un affrontement de la Première Guerre mondiale qui opposa l'Empire Ottoman aux troupes Britanniques et Françaises dans le détroit des Dardanelles en Turquie, passage maritime reliant la mer Egée à la mer Marmara, de février 1915 à janvier 1916, avec un succès Ottoman.



Photo de Marius et Isabelle HUMBLET à PRIAY année 1970

2023 Année riche en rencontres entre Amis de BULET

Samedi 21 janvier Tirage des Rois

Samedi 11 février Potée

8 goûters thé, café, gâteaux ... toujours le samedi

Samedi 26 août Jambon chaud au madère et frites

En après-midi et soirées les animations, cartes, jeux, parlotes et tout cela dans les locaux communaux rue de la rivière.

Pour 2024, il est prévu des visites de Musées et autres, et bien sûr goûters et repas

VENEZ NOUS REJOINDRE

Que 2024 vous apporte le bonheur et la santé.



L'association « Les Amis de Priay » a manifesté une activité de bon aloi en 2023. Après une AG au cours de laquelle les nouveaux adhérents ont été accueillis, le bilan comptable présenté et adopté, le tout sur un fond de galette des rois, c'est le 19 février que s'est déroulée avec un franc succès la journée « Pot au Feu »... admirablement préparé par les dames du bureau et avec l'aide de bénévoles. Une belle assistance a également participé à un après-midi crêpes et jeux le 12 mars.

Le 15 juin, par une belle journée printanière, voguer sur l'eau ou marcher le long du canal de Bourgogne au gré des écluses en a ravi plus d'un. Enfin, l'automne arrivant, c'est un Coq au Vin à nouveau mitonné par les dames du bureau... et autres qui a flatté toutes les papilles le 29 octobre. Gageons que le repas de Noël, sur fond musical, prévu le 17 décembre, permettra aux adhérents, qui ont participé nombreux à toutes les manifestations organisées par l'Association, de finir 2023 dans la joie et la bonne humeur.

Mais le bureau, toujours aussi dynamique, se projette sur 2024 : les repas traditionnels, un voyage et l'assistance à un spectacle renommé sont à l'étude.

Non-adhérents, Priaysiens (et d'ailleurs) venez nous rejoindre, rencontrer d'autres personnes et participer à nos activités.

Le Président,
Jean Paul Blanchet
06 75 83 76 11
blanchetgottu@wanadoo.fr



Nouvelle année, nouvelle saison pour le FC Priay !

Plus ancienne association du village après l'amicales des Boules, le club de foot poursuit sa seconde jeunesse.

Le nombre de licenciés est en constante progression depuis une dizaine d'années.

Le FCP continue d'attirer nos jeunes Priaysiens et des villages voisins

Quantité et qualité !

Des résultats sportifs satisfaisants pour toutes les catégories sont venus ponctuer cette saison 2022-23, qui laissera tout de même un goût amer. En effet l'équipe de Senior 1 qui a terminé sa saison avec 10 victoires consécutives et sur la seconde marche du podium, s'est vu sanctionnée d'une annulation d'accession à l'échelon supérieur. Sanction dû à l'absence d'arbitre licencié au sein du club.

Rang	Club	Points	Victoire	Nul	Défaite	Forfait	+ / -
1	VALSERINE FC2	49	16	1	3	0	56
2	FC PRIAY	43	14	1	5	0	28
3	OYONNAX ATT 2	43	14	1	5	0	18
4	ARBENT MARCHON 2	41	13	2	5	0	27
5	BOURG SUD 3	40	12	4	4	0	19
6	ST MARTIN DU MT 3	19	6	2	11	1	-23
7	OL. RIVES DE L'AIN 2	19	5	5	9	1	-14
8	OL. SUR REVERMONT 2	17	5	2	13	0	-16
9	HAUTECOURT 2	16	4	4	12	0	-15
10	INJOUX GENISSIAT	16	5	3	10	2	-43
11	AMBRONAY ST JEAN LE V.	9	3	1	15	1	-37
12	NANTUA US 2	0	0	0	0	0	0

Projet

C'est avec joie que le bureau et la mairie de Priay, consciente du besoin de travaux, travaillent ensemble sur un projet concernant le stade de Foot du village. En effet, celui-ci datant de 19.., n'est plus apte à accueillir 190 licenciés, équipes extérieures et vous, amis et supporters des rouges et bleus.

Toute aide, des artisans ou habitants du village est, bien entendu, la bienvenue.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses aux bords du stade Henry Estève, où boissons et collations sont en ventes.

De plus, le FC Priay peut maintenant compter, en plus d'un bureau très investi et très actif, sur une équipe d'éducateurs formée par le district de l'Ain qui met tout en œuvre pour l'épanouissement et la progression de chaque joueur, que ce soit sur le plan sportif, social ou bien éducatif. Ce même district qui a remarqué les efforts fournis par notre club nous a invité à la remise des labels des clubs de l'Ain comme « club coup de cœur ».

Dans un avenir très proche notre club va tout mettre en œuvre pour obtenir un Label FFF dans le but de nous améliorer constamment pour le bon fonctionnement de notre école de football, améliorer notre qualité d'accueil, d'encadrement et d'éducation

Nous profitons par la même occasion pour vous informer que nous sommes toujours à la recherche d'éducateurs, joueurs, arbitres, membre du bureau, afin de nous accompagner dans la croissance de la plus grande association Priaysienne.



Calendrier des matchs et manifestations
à retrouver sur nos réseaux.

Facebook : F.C. Priay
Site Officiel : fcpriay.fr



La Rivière d'Énergie



Horaires des cours :

Mardi 18h - 19h45

Mardi 20h - 21h15

Jeudi 18h - 19h45 (yoga doux)

Salle des fêtes de Priay

À la sortie de la crise sanitaire, la Rivière d'Énergie avait besoin d'améliorer ses finances. Elle a donc relevé le défi en décidant d'organiser le premier Salon du Bien-Être à Priay.

Les adhérents se sont mobilisés pour faire de cet événement une belle réussite. Dès la première réunion préparatoire, l'enthousiasme était là et ne s'est jamais démenti.

Le Sou des Ecoles a accepté de nous suivre dans cette aventure. Ils ont géré la buvette et apporté leur expérience pour l'installation des exposants dans la salle des fêtes.

Nous avons partagé de belles compétences : communication, réseaux sociaux, médias, photos, vidéos...

Tous les outils de communication ont été activés pour réussir cet événement, qui a rencontré un beau succès. Les nombreux exposants ont été enchantés par notre accueil, nos sourires et notre efficacité. Près de 250 visiteurs sont venus sur le week-end !

Ce salon nous a apporté de nouvelles inscriptions à la rentrée de septembre. Certains avaient gagné des cours à la tombola. Cela leur a permis d'essayer le yoga et d'avoir envie de pratiquer sur une saison.

Après concertation entre l'ancien bureau et le nouveau, la décision a été prise pour que la prochaine édition ait lieu en 2025 (la date restant à définir).

Nous aimerions faire de cet événement une biennale, ceci afin de nous laisser le temps pour la préparation, d'établir l'engagement et l'investissement de chacun en amont et pendant les 2 journées d'ouverture, mais également pour ne pas lasser le public.

Si la prochaine édition de 2025 rencontre le même succès que celle de 2023, nous renouvellerons certainement ce rendez-vous en 2027...

Pour les infos pratiques, il y a toujours 3 cours hebdomadaires avec deux cours les mardis et un cours de yoga doux les jeudis. Ce cours est très apprécié des personnes avec des problématiques particulières : maternité, douleurs, convalescence ou fatigue passagère ...

La présidente sortante, Denise BESSON et La Présidente, Céline Vial

La Rivière d'Énergie

Place Laurent Ferrand
01160 Priay

larivieredenergie01@gmail.com

Tel : 07 83 30 87 33



La Rivière d'Énergie 01
YOGA à Priay

Sou des Ecoles de Priay

Le Sou des Ecoles est une association qui a pour but de financer les activités pédagogiques et culturelles de l'école du village. Nos sources de revenus proviennent principalement de l'organisation de manifestations mais aussi des cotisations des familles, de la subvention municipale et de quelques dons.

Cette année, nous avons organisé 9 manifestations : le loto au mois de février, nous avons collaboré avec la Rivière d'énergie « yoga » pour leur 1^{er} salon du bien-être, ainsi qu'avec le CCAS pour la chasse aux œufs de pâques au mois d'avril, la vente de fleurs pour la fête des mères au mois de juin, nous avons aussi collaboré avec l'association du Cl'ain d'œil pour le 2^{ème} Printemps du Monal au mois de juin et terminé l'année scolaire par la kermesse de l'école, la vente de fromages au mois d'octobre, une soirée "Tartiflette" au mois de novembre et, enfin, le marché de Noël en décembre.

Ces nombreuses manifestations, rendues possibles grâce à l'investissement des bénévoles et au soutien de la mairie et des commerçants, nous ont permis de soutenir l'intégralité des projets de l'école. Un grand merci à tous !

A la rentrée, un nouveau bureau sera élu. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Pour tous renseignements : **06 50 83 62 39** ou soudesecolespriay@hotmail.fr



Foyer Rural des Rives de l'Ain

L'ensemble des activités du Foyer Rural des Rives de l'Ain ont toujours autant de succès auprès des habitants de nos villages. La vannerie osier, châtaignier, noisetier et rotin ont toujours le même engouement par les participants et les séances se déroulent à Villette sur Ain.

L'activité pain toujours prisée et de nouvelles personnes ont rejoint la section. Les mercredis sont plein air, la section Randonnée organise des sorties de jour, le rendez-vous est fixé sur le parking de Villette. La peinture Acrylique une fois par mois à la journée a lieu à Priay. Le Patchwork le jeudi et la Couture le mardi matin, moment où les machines à coudre se font entendre. Nous remercions la Mairie de Priay pour l'occupation à titre gracieux des salles communales.

Les responsables et renseignements :

Vannerie :	René Billon	tél : 06 19 67 75 98 ou 04 74 37 26 49
Randonnée :	Bernard Gailhardou	01sablons@laposte.net
Peinture Acrylique :	Françoise Grandgeorge	tél : 06 42 85 17 36 ou 04 74 35 48 06
Patchwork Couture :	Evelyne Billon	tél : 07 82 26 95 73 ou 04 74 37 26 49
Autour du Four :	Mario Sévilla	tél : 06 33 78 16 32 ou 04 74 35 47 74

Co Présidents du Foyer Rural des Rives de l'Ain :

Viviane Hayez	tél : 04 74 35 40 45 ou 06 52 55 25 57
Michel Grandgeorge	tél : 04 74 35 48 06 ou 06 89 41 53 13

Section Gymnastique / Foyer Rural des Rives de l'Ain



Lors de cette saison 2022-2023, 121 personnes (108 femmes et 13 hommes) ont adhéré à la section Gym, un chiffre légèrement en hausse (rappel : 112 adhérents en 2021/2022).

Pour cette saison, les adhérents de la section Gym proviennent des communes avoisinantes à savoir, 53% de Châtillon la Palud, 14% de Villette sur Ain, 12% de Priay et 21% d'autres communes. La moyenne d'âge de nos adhérents est passée de 58 ans ½ à 53 ans, soit encore un net rajeunissement.

7 cours par semaine (gym douce, renforcement musculaire, cardio, stretching et Pilates) sont assurés par Chou Lefebvre, Emilie Hernandez, Mylène Moisan, Charline Noyer et Charlotte Sauzeat, nos animateurs sportifs. Un grand merci pour leurs compétences et leur implication et cela, dans une bonne ambiance.

Les cours ont lieu au Foyer Rural de Villette sur Ain, à l'Espace Culturel de Rencontres de Châtillon la Palud et à la Salle des Fêtes de Priay.

Les adhérents des cours du soir ont souhaité un créneau supplémentaire. 8 cours sont proposés pour cette nouvelle saison.



Les tarifs (hors adhésion des 10 €) pour la totalité de la saison sont : 95 € (1 cours), 145 € (2 cours), 185 € (3 cours), 210 € (4 cours et +) avec un supplément de 50 € pour le cours de Pilates. Ils sont recalculés à la baisse lors d'arrivée en cours de saison (voir avec les trésorières).

Encore merci aux municipalités pour l'utilisation des salles.

Alors, n'hésitez pas à venir essayer gratuitement nos cours et nous rejoindre !

Les lundis :

9 h - 10h : Renforcement musculaire (Chou à Villette),

10h - 11h : Gym douce / Pilates / Stretching (Chou à Villette)

Les mardis :

9h - 10h : Stretching (Chou à Villette)

18h30 - 19h30 : Cardio Training (Emilie à Châtillon)

19h30 - 20h30 : Renforcement CAF « Cuisses Abdos Fessiers » (Emilie à Châtillon)

Les mercredis :

19h30 - 20h30 : Renfort musculaire (Mylène à Châtillon)

Les jeudis :

9 h - 10h : Stretching (Chou à Priay)

19h45 - 20h45 : Pilates (Charline à Châtillon)

Si besoin de précisions, contactez les responsables de la section Gym :

Martine Debelle 06.01.00.47.22,
Dominique Doline 06.85.20.59.84,
Josiane Debonnel 06.07.77.15.04,
Joël Bouteille 06.34.95.97.52,
Sylvie Morandat 06.31.36.88.03,
Sandra Gautier 06.12.17.88.25,
Marilyne Guyon et Isabelle Lhomme

Judo-Club Villette-Sur-Ain



La saison 2022 /2023 a été riche en animations, compétitions et résultats, en un mot : *dynamique*. Le club a enregistré 76 adhérents. Conséquence, dès le mois d'octobre, un cours de plus a été mis en place le vendredi afin d'encadrer les 31 jeunes dans de meilleures conditions d'apprentissage. Le club a accompagné ces jeunes lors des différentes compétitions tout au long de l'année et on peut citer :

Nolhann TREMBLAY, Hugo CHEVILLARD, Aloïs POULARD-MARAND, Lina LAINE et Lyvia PEZET ont été récompensés par les coupes du meilleur Ippon, de la Combativité et du Courage.

Les benjamins Jade CHEVILLARD et Lysandra RODEMET terminent troisièmes du tournoi (relevé) de Lagnieu.

Bravo à nos jeunes pour leur participation, leur enthousiasme et leurs efforts.



Chez les plus grands : Aurélien, Guillaume et Jocelyn CAPRON, Benjamin et Théo BRUNEL, Gaétan PEYRONNET ont profité de la saison pour travailler sur l'obtention d'un nouveau grade. Aurélien marque les points nécessaires pour sa ceinture noire, tandis que Benjamin empoche ceux qui lui ouvrent la voie du deuxième dan.

Aurélien Capron et Gaétan Peyronnet se sont encore particulièrement distingués cette saison. Vainqueurs du 6ème Open de Kata Michel CHARRIER de Meximieux, ils participent au Championnat de France Kata à Reims. Jusqu'au dernier passage, ils placent le nom du Judo-Club de Villette, sur la troisième marche du podium, mais terminent finalement 4ème. Ils peuvent être fiers de leur parcours et le club l'est aussi. C'est donc avec un brin de tristesse que nous avons vu partir la fratrie Capron avec leurs parents, augmenter les effectifs d'un club breton. Bon vent à eux et nous suivrons donc leurs nouvelles aventures.

Les adultes aussi ne sont pas en reste : Karima Wattelier, trésorière du club, a réussi son UV1 en vue de sa ceinture noire. De leur côté, Caroline Masson et Eric Peyret, obtiennent leur grade de 2ème Dan.

Chez les 3-6 ans, le nombre important d'inscrits a nécessité la scission du groupe en deux. Il était, en effet, impossible d'accueillir tout ce petit monde, correctement et en sécurité, de partager des apprentissages dans de bonnes conditions. Au groupe ceinture blanche succède celui à liserés jaunes, mais les deux ont droit à la grenadine !

Cette année a été aussi marquée par l'engagement de notre Présidente Chrystelle LANDRY dans notre club mais aussi au sein du Comité du département de l'AIN. Responsable de la Commission Féminine, elle a animé au côté de Céline LEBRUN (multi médaillées, championne du monde individuelle et par équipe, 5 fois championne d'Europe et vice-championne Olympique 2 000), la Journée de la Femme ouverte aux licenciés ou non. Elle a été récompensée, au mois de juin, par la médaille d'implication de la Fédération française de Judo pour son investissement en club, dans les cours auprès des enfants, dans les journées féminines au niveau du département.

Les dates retenues pour les manifestations du Club de Judo sont les suivantes pour l'année 2024 :

27 janvier 2024 - Animation Eveil Judo à Meximieux
10 février 2024 - Coupe d'Hiver à Pont d'Ain
23 mars 2024 - Animation Eveil Judo à Pont d'Ain
04 mai 2024 - Vente de Nems à emporter
15 juin 2024 - Coupe d'été à Villette-sur-Ain
10 sept. 2024 - Reprise des cours de judo
11 oct. 2024 - Assemblée Générale
14 déc. 2024 - Coupe de Noël à Villette sur Ain

Horaires des cours :

Mardi :	6 - 8 ans	18 h - 19 h
	13 ans et +	19 h - 20h30
Jeudi :	ceinture blanche	17 h 45 - 18 h 30
	ceinture à liserés	18 h 30 - 19 h 15
Vendredi :	8 - 12 ans	18 h - 19 h
	13 ans et +	19 h - 20 h 30



*Le bureau, les
enseignants et les
judokas vous
souhaitent de
Joyeuses Fêtes et une
Bonne Année 2024.*

Titi Rock Minet

L'association rock titi minet propose chaque lundi des cours de danse de Rock dans la bonne humeur, avec une bonne ambiance à la salle des fêtes de Priay. Les deux professeurs de danse, Véronique et Dominique Coulon, proposent aux 35 adhérents un cours de 20h à 21h pour débutant constitué de 45 minutes de rock et le dernier quart d'heures l'apprentissage d'une autre danse choisie à la majorité. De 21h à 22h le cours de rock pour les confirmés. Vous pouvez venir seul ou accompagné, les adhérents ont la possibilité de tourner entre chaque couple ce qui permet de s'habituer aux différentes façons de danser de chacun. Les deux premiers cours sont ouverts à l'essai et gratuit, ensuite une adhésion de 100€ par personne vous est demandée. Au cours de l'année, nous réalisons un pot lors de l'assemblée générale, également une galette des rois et une soirée dansante en mars de chaque année organisée par les adhérents. Les cours ainsi que les événements se déroulent dans la joie de vivre, la gaieté et bien sûr avec toujours avec un peu d'humour. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous rejoindre et à demander des informations au 0623991832 ou à titirockminet@gmail.com.

Octobre Rose à Priay

Courir pour Elles



Dimanche 15 octobre 2023, plusieurs associations, la mairie de Varambon et la mairie de Priay ont répondu présentes à l'appel de Courir Pour Elles, et ont organisé une marche pour soutenir la cause. Lors d'une belle matinée ensoleillée, les Foulées des Carrons, le Sou des Ecoles de Priay, le F.C. Priay et les deux mairies se sont retrouvées pour assurer la logistique, l'animation et le ravitaillement de la marche de 6km à travers le village. Le Comité des fêtes de Priay a apporté son concours gracieux en prêtant gratuitement tables et chaises. Plus d'une centaine de participants sont venus pour marcher ou bavarder autour d'une part de pizza ou d'un verre. Les associations reverseront l'intégralité des bénéfices à Courir Pour Elles, en plus des dons collectés. Merci à elles, et cela démontre que Priay reste un village dynamique, et que les associations savent se donner la main et faire bouger la vie de la commune ! Merci à tous nos bénévoles et aux participants qui sont venus soutenir cette belle cause !

Expression de l'opposition :

L'opposition siégeant au Conseil Municipal bénéficie d'un droit d'expression dans les colonnes du Bulletin Municipal. Elle n'a pas souhaité cette année encore s'exprimer.

Calendrier des manifestations 2023

SALLE DES FÊTES :

6 et 7 janvier : Amis de Priay : AG
14 janvier : CCAS : Thé dansant
19 janvier : Yoga : repas (ou le 26)
21 janvier : Comité des Fêtes : Loto
26 janvier : Yoga : repas (ou le 19)
27 janvier Clain d'œil : AG + spectacle + Bal
24 février : Foot : vente de diots
3 mars : Amis de Priay : crêpes
10 mars : Sou des écoles : LOTO
16 mars : Clin d'œil : Carnaval
23 mars : Titi Rock Minet : soirée Rock
01 avril : Sou des écoles : Chasse aux œufs
26 avril : Don du sang
04 mai : Clain d'œil : fête du jeu
26 mai : Sou des écoles : vente de fleurs
21 juin : Mairie : Fête de la musique
28 juin : Sou des écoles : Kermesse
26 juillet : Don du sang
14 au 18 août : Vogue sur la place Laurent Ferrand
24 et 25 août : Amis de Bulet : repas
09 septembre : Titi Rock minet : AG
05 et 06 octobre : Mairie : Octobre Rose
12 octobre : Comité des Fêtes : Théâtre
18 et 19 octobre : Foot : vente de tartes
19 et 20 octobre : Amis de Priay : Repas
31 octobre : Sou des Ecoles : Boum Halloween
01 décembre : Sou des Ecoles : Marché de Noël
07 et 08 décembre : Foot : Repas
14 décembre : Amis de Priay : Repas de Noël

SALLE DE LA RIVIERE :

13 et 14 janvier : Amis de Bulet : Rois
10 et 11 février : Amis de Bulet : Repas Potée
02 mars : Clain d'œil : Atelier préparation du Carnaval
09 mars : Clain d'œil : Atelier préparation du Carnaval
23 et 24 mars : Amis de Bulet : Gouter des rameaux
13 et 14 avril : Amis de Bulet : Gouter de Pâques
25 et 26 mai : Amis de Bulet : Repas de Pentecôte
20 septembre : Sou des écoles : AG
19 et 20 octobre : Amis de Bulet : concours de cartes
23 et 24 novembre : Amis de Bulet : repas de la fête de la courge
14 et 15 décembre Amis de Bulet : Bûche de Noël

FESTIVITES HORS SALLES :

02 mars : Clain d'œil : Atelier préparation du Carnaval
16 février : Sou des Ecoles : vente de fromage
23 mars : Foulée des Carrons : vente d'andouillettes
20 avril : Comité des fêtes : Animation musicale dans l'église
21 avril : Amis de Priay : sortie Holiday on Ice
9, 10 et 11 mai : Foot : tournoi de foot de l'Ascension
26 mai : Sou des Ecoles : vente de fleurs sur la place Laurent Ferrand
15 et 16 juin : Comité des fêtes : Farfouille
17 juin : Les amis de Priay : Voyage (à définir)
21 juin : Mairie : fête de la musique sur la place Laurent ferrand
29 juin : Foot : AG au stade
13 juillet : Comité des Fêtes : Repas républicain au stade de foot
13 juillet : Mairie : Feu d'artifice au stade de foot
15 août : Mairie : Feu d'artifice au stade de foot
7 septembre : Foot : vente de brioches

Partenaires annonceurs

06 68 04 98 61

OLIVIER LÉVÈQUE



TRANSPORT DE PERSONNES (minibus 9 places)

- Personnes à mobilité réduite
- Sorties communes pour nos aînés
- Entreprises / Transferts aéroport ou gare
- Tourisme / Loisirs / Excursions / Mariages / Etc...
- Scolaires

A votre écoute pour toute demande particulière :

contact@transphere.fr - www.transphere.fr



SAS CHARMETANT



Spécialiste en génie climatique, PAC, climatisation, DRV, photovoltaïque, sanitaire, plomberie et traitement d'eau

De A à Z : étude, devis, installation, entretien, dépannage

881 Grande Rue de la Côtère 01160 Priay

04 74 35 45 28

sarlcharmétant@orange.fr



2 AGENCES IMMOBILIÈRES à votre service



**ACHAT - VENTE
DIAGNOSTICS* + ESTIMATION
sous 48h OFFERTS**

*Pour tout mandat semi-exclusif ou exclusif.

38 Rue Roger Vailland
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
09 80 87 53 28

38 Place Laurent Ferrand
01160 PRIAY
06 79 57 38 24

dr.immobilier.fr



aqua'elle & lui
COIFFURE
Berangère Coomans

Homme • Femme • Enfant

99 Grande Rue de la Côtère 01160 PRIAY
04 74 35 03 18
Rejoignez-nous sur facebook : Aqua'elle Coiffure

Gilles Bonant Production
Votre animation sur mesure !!!
Anniversaire, soirée dansante
Karoké, Loto électronique, Télépilote de drone etc ...

Animateur DJ Généraliste **Gilles BONANT PRODUCTION**

Portable : 06 15 40 08 69
Mail : gbproduction01@gmail.com
Site Internet : www.animation-production.fr

**TON OBJECTIF ?
L'EMPLOI**

Être de nationalité française
18/25 ans
sans emploi
pas ou pas diplômé

Encadrement militaire
Remise à niveau scolaire
Rémunération mensuelle jusqu'à 700 €
Logé et nourri pendant la durée du contrat
Formation et présentation au permis de conduire

04.27.50.60.28
smvamberieu@gmail.com

@smv_amberieu
@smvamberieu

www.le-smv.org

MINISTÈRE DES ARMÉES
Le Service
Le Service
Le Service

Europe
Le Service
Le Service

ARMER POUR L'EMPLOI

AIN DOMICILE SERVICES
adédom

NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER!

NOUS AVONS DES SOLUTIONS 24/24H 7/7J

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE
ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE +3 ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE
TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE...

VIE SOCIALE
TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

OFFRE DE REPIT
PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Amandine FOURNIER
1 rue de Bourg
01 320 CHALAMONT
04 74 34 58 09 - 06 43 28 13 55
dombes@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE
RESEAU UNA

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 65
www.adapa01.fr

Retrouvez votre antenne de proximité ADAPA au :
Maison de santé
51 route de Montagnat
01250 TOSSIAT

On recrute !
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS !
Pour plus de renseignements rendez-vous sur www.adapa01.fr rubrique «Nous rejoindre»

Devenez acteur de l'économie sociale et solidaire

Aide aux proches aidants
Prévention
Objets connectés
Portage de repas
Aide et soins à domicile
Aide à la fonction d'employeur
Alternatives aux domiciles
Transport accompagné

Association Intermédiaire Domicile Services
Des solutions proches et solidaires

membre du réseau
DMR
CHECKE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL
50%

www.services-ain.com
801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com

L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.

Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.
- Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

Bricolage
Bâtiment
Restauration
Jardinage
Entretien
Administratif
Garde d'enfants + de 3 ans

